



**Centre International d'Etudes pour le
Développement Local**

19, ru d'Enghien, 69002 Lyon France +33 472 77 87 50, +33 4 72 41 99 88
Ciedel@univ-cathlyon.fr - www.ciedel.org

L'intérêt local à coopérer à l'international :

Le cas du département de l'Allier

Avril 2017

***Module: Evaluation des actions de développement et études d'impact
Promotion 2016-2017***

Etude réalisée par les étudiants du CIEDEL, encadrés par deux formateurs de l'équipe enseignante, et avec la participation de deux étudiants de l'IEP de Lyon en stage au CIEDEL et à RESACOOOP

Sommaire

Introduction	4
1. Contexte de l'étude	5
1.1. Présentation succincte du département de l'Allier	5
1.2. La coopération décentralisée dans le département de l'Allier	6
1.3. Problématique : Pourquoi l'intérêt local?	7
2. L'évaluation	9
2.1. Les enjeux de l'évaluation	9
2.2. Le champ de l'évaluation	9
2.3. Approche méthodologique	10
2.3. Les limites de la méthode et de l'étude	12
3. Constats et analyse	12
3.1. Effets sur la personne	12
3.2. Effets sur la dimension professionnelle	14
3.3. Effets sur les institutions	17
3.4. Effets sur le territoire	18
3.5. Questions transversales	21
3.6. Synthèse de l'analyse	25
4. Recommandations	27
4.1. Analyser les besoins et les actions afin de les rendre visible.	27
4.2. Clarifier la stratégie de coopération	28
Conclusion	31
Annexes	33
Annexe 1 : Données quantitatives sur les coopérations soutenues par le département de l'Allier	33
Annexe 2 : liste des personnes rencontrées	33
Annexe 3 : liste des étudiants ayant réalisés l'étude	33
Annexe 4 : termes de référence	33
Annexe 5 : grille d'entretien	33

Remerciements

La réalisation de cette étude par les étudiants du CIEDEL a été permise grâce à la bienveillance de nombreux acteurs de terrain et à la coopération de chacun. Sans la participation de toutes les personnes que nous avons rencontrées nous n'aurions pu réaliser ce travail. Nous remercions tout particulièrement la Direction de l'Aménagement du Territoire et du Partenariat Local du conseil départemental de l'Allier, son Service Europe Stratégies et Coopération et Véronique HERUPE, Chargée de coopération, sans l'appui desquels ce travail n'aurait pu se réaliser.

Les propos tenus dans ce rapport n'engagent cependant que leurs auteurs, les étudiant(e)s du CIEDEL qui ont réalisés cette étude.

Liste des sigles et acronymes

AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
ARA :	Auvergne Rhône-Alpes
CADA :	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAVILAM :	Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias
CERAPCOOP :	Centre de Ressources et d'Appui pour la coopération internationale en Auvergne
CIEDEL :	Centre International d'Etudes pour le Développement Local
FESPACO :	Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou
GAL :	Groupe d'Action Locale
IRFSS :	Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
LEADER :	Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
RESACOOOP :	Réseau des acteurs de la coopération en région Rhône-Alpes

Introduction

Par rapport aux enjeux actuels de la coopération décentralisée, dans le contexte de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes et dans la perspective d'un rapprochement entre les deux réseaux régionaux d'appui aux acteurs de la coopération (RESACOO¹ et CERAPCOOP²), le Conseil Départemental de l'Allier et le Ciedel (Centre international d'Etudes pour le Développement Local) se sont entendus pour mener une étude sur l'intérêt local de la coopération décentralisée dans le Département.

Le CIEDEL est un institut universitaire qui propose depuis 1991, une formation (niveau master) en ingénierie du développement local. Il accueille des étudiants qui sont tous des professionnels de différents domaines et ont derrière eux plusieurs années d'expérience. Ils sont originaires de différents pays. La formation, résolument basée sur l'expérience des participants et la rencontre avec des acteurs des territoires français, comprend un stage terrain dans le domaine de l'évaluation et des études d'impacts. Ce stage est apparu, au conseil départemental de l'Allier et au CIEDEL, comme une excellente opportunité pour réaliser cette étude sur les effets sur le territoire départemental des actions de coopération internationale.

Dans ce rapport, nous présenterons d'abord le contexte de l'étude : géographie du département de l'Allier et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles et problématique étudiée liée à l'intérêt local.

Quelques éléments de méthode seront ensuite précisés : les principes méthodologiques, l'échantillonnage et les limites de l'étude.

Les constats posés par notre étude et leur analyse seront présentés et nous terminerons par des recommandations destinées à appuyer la politique de coopération internationale mise en place par le département de l'Allier.

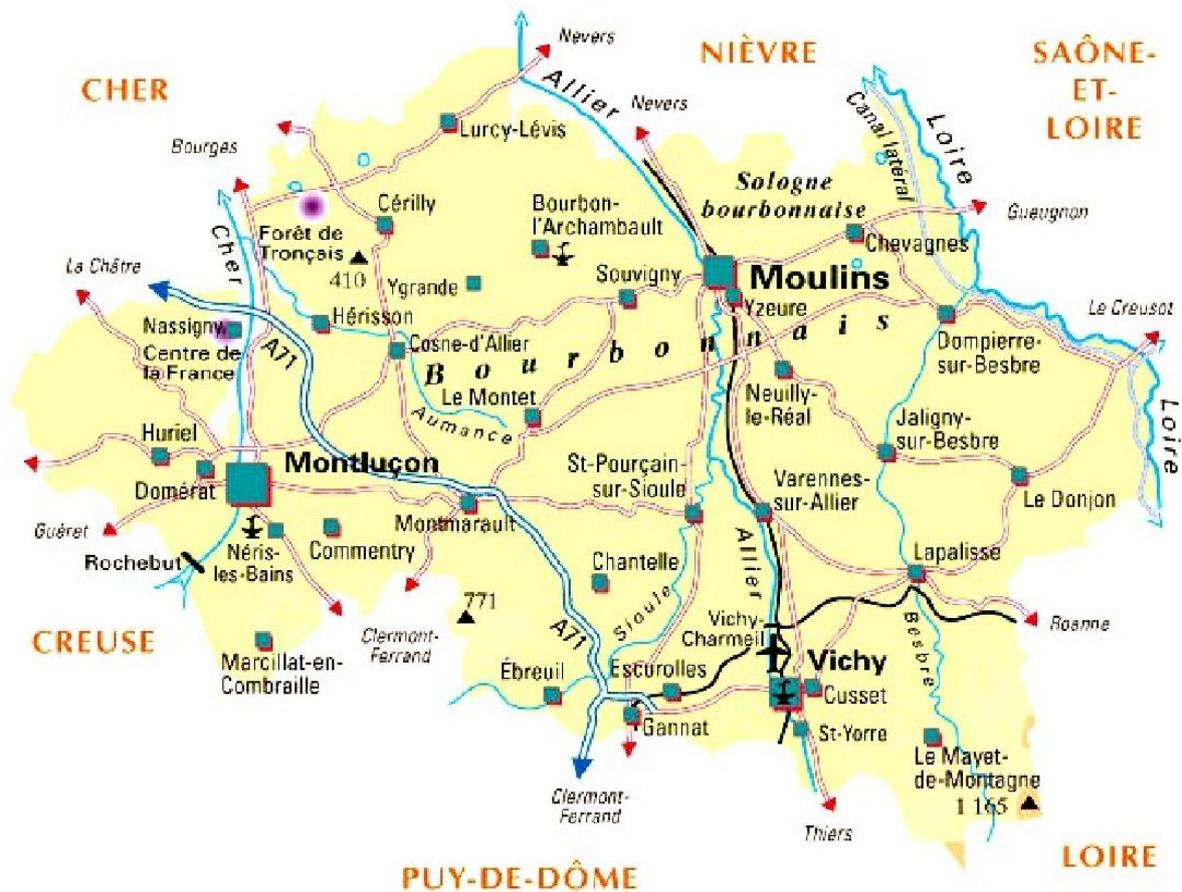
¹ RESACOO : réseau des acteurs de la coopération en région Rhône-Alpes

² CERAPCOOP : Centre de Ressources et d'Appui pour la coopération internationale en Auvergne

1. Contexte de l'étude

1.1. Présentation succincte du département de l'Allier

Géographie : Situé au Nord de l'Auvergne, le département de l'Allier est un point de rencontre entre le Nord et le Sud de la France. Les villes principales sont : Moulins (préfecture), Montluçon, Vichy.



Source: <http://www.1france.fr/departement/03-allier/carte-plan-departement.php>

Démographie

L'Allier compte 343 062 habitants dont 24% de plus de 60 ans, chiffre supérieur à celui de la France (18%). Le département est faiblement peuplé avec une densité de 46,8 ha/km² (112 pour le territoire métropolitain).

Economie³

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, soit 13,5% contre 11%. Le taux de pauvreté dans le département est également supérieur à celui de la France, soit 15% contre 14,3%. L'emploi agricole représente 5.1% des emplois contre 3.3% sur l'ensemble de la France.

Social

Le département de l'Allier s'implique depuis plus de 20 ans dans la coopération. S'ouvrir sur d'autres cultures, développer les valeurs d'humanisme, de solidarité internationale et de co-développement à travers les échanges humains et professionnels sont les objectifs de cet engagement partagé avec de nombreuses associations du département. Le Conseil Départemental de l'Allier intervient au titre de plusieurs dispositifs : coopération décentralisée, accompagnement des porteurs de projets départementaux, actions d'animation et de sensibilisation⁴. Le service de coopération fait partie de la direction de l'aménagement du territoire et partenariat local. Les initiatives citoyennes et la vie associative ont depuis toujours bénéficié de l'appui du conseil départemental. Ce département se caractérise par une tradition d'ouverture au monde due à son histoire d'accueil de populations. Par exemple, en 1955, à la fin de la guerre d'Indochine, plus d'un millier de rapatriés viennent s'installer dans d'anciens corons abandonnés, plus précisément dans le village de Noyant. Des rapatriés d'Algérie ont également été accueillis dans le département de l'Allier. Encore aujourd'hui avec la présence de 4 centres d'accueil pour demandeurs d'asile, le département respecte la tradition d'accueil et facilite ainsi l'intégration de diverses populations.

Sur ce territoire, il y a une forte dynamique associative avec 8000 associations⁵ évoluant dans les domaines de la culture, du loisir, de la santé, du social et du sport. Seulement 10 % des associations ont des salariés mais 60 000 bénévoles sont impliqués dans ces mêmes associations. La vie associative est dynamique et la société civile concernée par les questions de citoyenneté et d'engagement.

1.2. La coopération décentralisée dans le département de l'Allier

Le département de l'Allier a noué historiquement des relations de coopération avec 3 territoires :

1. **Le cercle⁶ de Niafunké (région de Tombouctou) au Mali**: avec l'implication d'une association de jumelage (8 structures adhérentes) et en particulier de la Communauté de communes Pays d'Huriel
2. **La commune de Nguekokh au Sénégal** : coopération mise en place en 2002 par le comité de jumelage Teraanga (composé des communes de Brugheas, St Yorre et Le Donjon).
3. **la Province de l'Uvurkhangai en Mongolie** : coopération mise en place en 2000 avec l'association pays d'Allier Uvurkhangai (APAU)

³ Source INSEE

⁴ <http://www.allier.fr/39-les-cooperations.htm>

⁵ Selon rapport « L'essentiel de la vie associative de l'Allier » du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (Décembre 2016) http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/essentiel_vie_asso_03.pdf

⁶ Niveau correspondant à un département en France

Il appuie également des coopérations avec deux autres territoires :

4. **Roumanie** : le département a mené jusqu'en 2009 une politique de coopération avec le Judet de Cluj, dans la province de Transylvanie. Depuis 2009, les actions de nombreux partenaires de l'Allier ont pris le relais du partenariat institutionnel.
5. **Maroc** : avec le comité de jumelage Avermes m'kam tolba

Ces coopérations et leur historique sont présentés dans les termes de référence en annexe 3.

Le conseil départemental a une véritable politique de solidarité internationale et soutient les actions de coopération internationale et d'aide au développement économique, agricole, social. L'accent est mis en priorité sur les actions impliquant les jeunes pour favoriser l'ouverture au monde et à la citoyenneté mondiale.

1.3. Problématique : Pourquoi l'intérêt local?

Les collectivités territoriales font de plus en plus l'objet de critique sur les financements alloués aux actions en coopération internationale.

Dès le début des années 2000, des collectivités territoriales ont parfois dû suspendre leur coopération suite à des plaintes d'associations de contribuables qui jugeaient l'intérêt local insuffisant sur les actions de coopération. Votée en 2007, la loi Thiollière a donné aux collectivités territoriales françaises une nouvelle compétence, celle de l'intervention dans le champ de l'aide publique au développement et de l'humanitaire, sans devoir justifier de la notion d'intérêt local. Enfin en 2014, la Loi Canfin Girardin élargit encore le champ d'action des collectivités territoriales en réaffirmant leur capacité à agir en matière « d'action extérieure ».

Cependant, si les collectivités n'ont plus à justifier juridiquement de l'intérêt local à agir, elles doivent aujourd'hui proposer à leurs citoyens un discours politique construit qui fonde leur action en lien avec les enjeux de leur territoire. La politique développée en matière d'action internationale doit donc répondre à un intérêt local clairement identifié, défini collectivement avec des acteurs du territoire et les partenaires. Le débat s'est ainsi déplacé du juridique au politique. La coopération décentralisée doit désormais être défendue sur le fonds, prouver son efficacité, sa plus-value par rapport aux canaux traditionnels de la coopération internationale (multilatérale, bilatérale et non gouvernementale), mais aussi justifier d'une certaine utilité dans nos territoires.

Qu'est-ce qu'on entend par intérêt local ?

Afin de mener à bien cette étude sur l'intérêt local de la coopération internationale, il est important de définir ce concept qui peut se révéler ambigu suivant différents points de vue. Selon la définition de La Gazette des communes : « ***L'intérêt public local est le reflet du rôle attendu des pouvoirs publics pour répondre à la satisfaction des besoins de la population locale*** ».

La collectivité met en place une politique publique pour **l'intérêt de sa population**, c'est l'intérêt local à agir.

Cette définition générale de l'intérêt local s'applique également à la coopération décentralisée et pose la question des effets produits au profit des habitants des collectivités qui coopèrent. Dans le cas de la coopération décentralisée, l'intérêt local a été considéré sous plusieurs dimensions. Une **dimension politique** qui prend en compte l'ouverture à l'international, qui favorise le lien entre les peuples et le vivre ensemble « planétaire », le renforcement de la capacité des acteurs du Nord à accompagner le processus de décentralisation dans les pays du Sud et la volonté de développer des coopérations bilatérales à travers des échanges humains et professionnels. Il y a également une **dimension sociale** lorsque certains élus expriment leur volonté d'aider les migrants à renouer des liens avec leur territoire d'origine et à participer à des actions de solidarité internationale. Enfin, une **dimension économique** entre en jeu puisque les politiques des collectivités territoriales tendent aujourd'hui à privilégier l'action économique et à se recentrer sur le territoire et son attractivité. L'implication des acteurs locaux dans la création d'une dynamique économique locale en lien avec la coopération internationale est donc une préoccupation importante.

Le département de l'Allier a intégré son service de coopération au sein du service de l'aménagement du territoire. Ce positionnement laisse donc sous-entendre que la coopération participe à l'aménagement du territoire et donc à l'intérêt local. Notre étude cherche précisément à évaluer les retombées au niveau local des actions de coopération : de quelle manière le fait d'être impliqué en coopération internationale permet d'enrichir un territoire et ses habitants ? Comment ancrer la coopération internationale dans les territoires et en identifier l'intérêt local ? Dans quelle mesure la coopération provoque un effet retour sur le territoire de la collectivité ? Dans quelle mesure cette action de coopération a un intérêt local pour les habitants du territoire ?

Origine de l'évaluation

Conscient des enjeux posés par la question des effets de la coopération internationale sur les territoires français, le CIEDEL a proposé en mars 2016 la constitution d'un groupe de travail qu'il pilote au sein du GIP RESACOOOP.

Afin de conjuguer ses exigences pédagogiques et ce travail de réflexion, le CIEDEL a saisi l'opportunité de travailler avec des étudiants de 4ème année de l'Institut d'Études Politiques de Lyon. En effet, dans le cadre d'un "enseignement-projet" qui a débuté fin septembre 2016, il a été proposé à une vingtaine d'étudiant-e-s de travailler sur le thème de l'intérêt local de la coopération internationale à partir d'études de cas issues de 4 membres du GIP de RESACOOOP : ADOS, Pays de Savoie Solidaires, Hospices Civils de Lyon et Métropole de Lyon.

En s'appuyant sur cette étude et sur les réflexions du groupe de travail, les étudiants du CIEDEL se sont saisis de cette thématique dans le cadre du stage inscrit dans le module « évaluation » et se sont mis en relation avec le conseil départemental de l'Allier. Sur la base des termes de références proposés par le département de l'Allier, la question de départ suivante a été retenue :

Quels sont les effets de la coopération décentralisée sur le territoire du département de l'Allier ?

2. L'évaluation

2.1. Les enjeux de l'évaluation

Comme nous l'avons vu, depuis une dizaine d'année, la coopération décentralisée fait l'objet de nombreuses remises en question. Dès lors, il semblait important de réaliser des travaux visant à mesurer les effets de la coopération sur les acteurs d'Auvergne Rhône-Alpes, leurs institutions et leurs territoires.

La fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes entraîne une recomposition des organisations locales et les réseaux régionaux multi acteurs que sont CERAPCOOP en Auvergne et RESACOOOP en Rhône-Alpes n'échappent pas à la règle. Un rapprochement est en cours dans la perspective de la construction d'un réseau unique. Les résultats de l'évaluation pourront éventuellement favoriser les discussions et le rapprochement entre ces acteurs.

Par ailleurs, pour le Conseil Départemental de l'Allier, un regard extérieur est facteur de questionnement, et de réflexion, ce qui pourrait contribuer à l'amélioration des stratégies relatives à la prise en compte de l'intérêt local de la coopération décentralisée.

2.2. Le champ de l'évaluation

A la base, l'équipe devait évaluer les effets de la coopération décentralisée dans le département de l'Allier. Cependant, il est apparu nécessaire d'**élargir le champ de l'étude à la coopération internationale** afin d'aller au-delà des relations restreintes « de collectivité à collectivité » définies par la coopération décentralisée et d'inclure les coopérations intra-européennes⁷. Cela a été discuté et approuvé lors d'une réunion de cadrage avec le Conseil Départemental. L'étude s'est donc intéressée, sur la base des contacts transmis par le conseil départemental, aux acteurs impliqués dans les trois coopérations décentralisée, et aux acteurs soutenus financièrement par le conseil départemental pour leurs actions de coopération internationale.

Afin de structurer notre étude, les questionnements ont porté sur 4 dimensions de l'effet potentiel de la coopération internationale :

- 1-Effets des actions de coopération **sur les personnes**
- 2-Effets des actions de coopération **sur le niveau professionnel**
- 3-Effets des actions de coopération **sur les institutions,**
- 4-Effets des actions de coopération **sur le territoire.**

Suite à l'analyse du contexte, il est, en outre, ressorti la nécessité d'intégrer certains aspects transversaux tels que :

⁷ Par exemple, la Roumanie est l'un des pays avec lequel le Conseil Départemental a coopéré longuement dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Judet de Cluj. Avec son entrée dans l'UE, la relation avec la Roumanie entre maintenant dans le cadre de la coopération internationale. L'étude ne voulait pas écarter ce territoire.

- La jeunesse, qui est souvent une question centrale dans tous les domaines de réflexion ;
- La ruralité du département de l'Allier, qui est une question soulevée par le Conseil Départemental dans la note de cadrage ;
- La fusion de la Région Auvergnnes Rhône-Alpes qui est récente et fait l'objet de nombreux questionnements.

2.3. Approche méthodologique

- **Méthode d'enquête**

Pour réaliser cette étude, nous avons opté pour des entretiens semi directifs sur la base d'une grille d'entretien élaborée à cet effet. Etant donné que cette étude traite de sujets autour de la perception des acteurs, nous avons privilégié la méthode qualitative tout en essayant d'intégrer des données quantitatives à la demande du Conseil Départemental.

- **Les enquêtés: une variété d'acteurs de la coopération internationale.**

Le conseil départemental de l'Allier nous a fourni la liste des personnes concernées de près ou de loin par des actions de coopération. Les différents acteurs font partie de structures associatives, de structures d'enseignements, de collectivités, d'entreprises et du conseil départemental. Une liste de 70 acteurs nous a été donnée parmi lesquels 51 personnes ont participé à des entretiens.

- **Démarche méthodologique**

Pour réaliser cette étude, encadrée par deux formateurs du CIEDEL, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante, En amont :

- Analyse des Termes de Références
- Recherche documentaire sur le département de l'Allier
- Construction des hypothèses à partir des questions évaluatives se trouvant dans les TDR.
- Production de la note de cadrage
- Réunion de cadrage
- Affinage et précision des hypothèses d'évaluation et des questions évaluatives
- Conception des outils (grilles d'entretien et d'analyse)
- Prise de rendez-vous avec les acteurs

Grands axes des questions évaluatives

1. Effets sur la personne

- La coopération a-t-elle changé vos perceptions et votre façon d'être ?
- Est-ce que vous avez changé vos habitudes et pratiques quotidiennes ?
- Est-ce que la Coopération a changé vos relations avec et aux autres ?

2. Effets sur le professionnel ou futur professionnel

- A l'issue de votre participation à un partenariat ou une action/mission de coopération décentralisée avez-vous changé d'orientation professionnelle ?
- L'action de coopération décentralisée a-t-elle contribué à améliorer et élargir vos compétences

professionnelles ?

- Avez-vous ressenti un changement au niveau de vos relations interpersonnelles et votre vision/façon du travail ?

- L'action de coopération décentralisée a-t-elle permis de renforcer vos liens personnels avec vos partenaires ? si oui cela a-t-il allégé vos procédures de travail ?

- Votre travail dans l'action de coopération décentralisée a-t-elle contribué à élargir votre réseau professionnel ?

3. Effets sur l'institution

- Quels sont les effets de la coopération sur l'organisation de votre structure ?

- La coopération a-t-elle eu des effets sur le développement/évolution de votre structure ?

- La coopération a-t-elle eu des effets sur les relations de votre structure ?

- Est-ce que la coopération a permis de créer une dynamique au niveau de la jeunesse ?

- Comment la coopération influence-t-elle les politiques publiques ?

4. Effets sur le territoire

- Le positionnement du service « Europe Stratégie et coopération » dans la Direction « Aménagement du territoire » du département de l'Allier permet-il des retombées de la coopération sur le territoire ?

- Est-ce que la coopération décentralisée permet une animation et une valorisation du territoire ?

- La coopération est-elle un outil fédérateur ?

- La coopération participe-t-elle de la dynamique économique du territoire

- La produit-elle de l'attractivité ? de la visibilité pour le territoire de l'Allier

- Permet-elle un dialogue entre acteurs de la société civile et les institutions ? Joue-t-elle un rôle dans le renforcement de la citoyenneté ?

Thèmes transversaux :

- Jeunesse : dynamique ?

- Ruralité : force ou faiblesse ?

- Fusion Auvergne Rhône –Alpes : opportunité ou contrainte ?

- Durant la phase de terrain (semaine du 17 au 21 avril 2017) :
 - Rencontre avec les acteurs engagés : 54 personnes ont été rencontrées au cours de 51 entretiens (43 sur place et 8 par téléphone)
 - Collecte des données
 - Traitement des données
 - Analyse
 - Restitution à chaud
- En aval, élaboration de rapport (Semaine du 24 Avril) :
 - Analyse approfondie
 - Rédaction du rapport final (Mai-juin 2017)
- Partage des résultats de l'évaluation avec le commanditaire

2.3. Les limites de la méthode et de l'étude

- Concentration de l'étude sur peu de temps
- Découverte complète du territoire qui demande un temps de compréhension du contexte
- Non prise en compte dans l'échantillon d'autres acteurs qui ne sont pas impliqués dans la coopération internationale pour connaître leur perception
- **Faible représentation des jeunes** qui ne sont pas répertoriés par le conseil départemental et étaient absents de leurs lieux de formation (période de vacances scolaires)
- Difficulté à collecter des **données quantitatives**
- Les personnes impliquées interviewées ont tendance à n'envisager que les effets positifs
- Insuffisance de données de base pour référence

3. Constats et analyse

Comme indiqué dans l'approche méthodologique, l'étude ne s'est intéressée qu'aux structures impliquées dans les actions de coopération internationale, et qu'aux personnes qui ont voyagé, ou qui ont accueilli des partenaires dans l'Allier. Il nous est donc impossible d'évaluer l'impact sur les habitants du département non acteurs de l'action. Dans l'ensemble, les personnes interviewées avaient du mal à exprimer les effets de la coopération sur elles-mêmes et avaient plutôt une aisance à parler des effets sur les autres.

Il est aussi difficile de savoir si ces effets sont dus à l'expérience de coopération ou déjà en germe chez les personnes elles-mêmes. Par ailleurs quelques personnes ont mal vécu ces expériences et n'ont pas pu s'adapter à ce choc social et culturel.

Conformément aux questions évaluatives, les effets de la coopération sont examinés sous plusieurs angles : personnel, professionnel, institutionnel et territorial. Ces différents effets sont en interrelation : les changements affectant la personne ont des répercussions professionnelles qui elles-mêmes induisent des changements institutionnels. L'analyse abordera également des axes transversaux liés à la jeunesse, la ruralité et la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Cette analyse doit être relativisée en regard du nombre de personnes rencontrées.

3.1. Effets sur la personne

Grâce aux entretiens, nous souhaitons relever les effets provoqués par les actions menées dans le cadre de la coopération internationale sur les personnes. Des changements significatifs sont-ils commun à l'ensemble des personnes interrogées?

- **Perception et déconstruction des stéréotypes**

L'ouverture au monde et aux autres est le principal effet sur la personne. Elle se manifeste par une rupture des préjugés, une acceptation de l'autre dans sa différence, un changement sur les idées reçues. Par exemple, dans le cadre d'échanges de lycéens avec la Roumanie, les parents nourrissaient des craintes pour ces derniers, les préjugés sur les roumains ont créé des appréhensions concernant l'insécurité et le vol qui se sont révélées être sans fondement.

Il faut noter également une prise de conscience des enjeux de la société ici et là-bas. Certaines personnes qui faisaient des revendications par excès se rendent compte qu'il y a pire ailleurs. En

outre cela leur fait prendre conscience de l'interdépendance entre les pays ce qui amène à traiter les questions politiques différemment (politique de l'immigration, du développement durable...).

Dans le cadre de la coopération, certaines personnes ayant participé ont pu relativiser sur les conditions de vie d'ici et d'ailleurs. Le cas des élèves qui se sont rendus au Maroc où les enfants marchaient à pied pour se rendre à l'école, illustre ce changement. Cela a remotivé les élèves français qui ont pris conscience de leurs bonnes conditions pour étudier. « *Quand on revient, on voit notre situation de manière différente* ».

Une autre perception de la coopération relayée par certaines personnes enquêtées est la satisfaction d'aider les autres. C'est particulièrement le cas de personnes du corps médical. L'un d'entre eux a dit : « *c'est l'expérience de ma vie* ».

- **Comportement : du lien social aux valeurs sociales**

Les échanges interculturels procurent beaucoup de plaisir d'enrichissements personnels et ont favorisé le développement de liens amicaux, ici et dans les pays tiers : « *Que du bonheur pour moi et ceux qui s'investissent* » s'est exclamé une interviewée. De nombreux exemples ont été transmis, à l'instar du développement de la bienveillance et de la modestie.

Ce rapprochement entre les cultures montre que les acteurs mettent en avant la tolérance comme une valeur renforcée après la mise en place d'un projet de coopération. Il faut faire preuve de prudence lors de l'utilisation de certains mots pour respecter l'interlocuteur. C'est ainsi que « *Dans la différence, il faut savoir accepter l'autre* ». Nous avons également constaté une meilleure implication citoyenne et plus d'engagement des personnes participantes. Certaines personnes ont pu créer des associations qui participent à des actions de cohésion sociale dans les quartiers, organisent des cours de soutien scolaire, et elles ont contribué au développement des réseaux.

Différentes valeurs ont été confirmées ou acquises par ces relations internationales, et certains témoignages mettent en exergue la nécessité de mettre en cohérence leur manière de vivre avec celles-ci. D'autres soulignent toutefois que leurs actes de solidarité sont plus faciles à mettre en pratique dans les pays avec qui ils coopèrent que dans le département. C'est à ce titre qu'une personne a déclaré : « *Le climat de la société de repli sur soi qui prévaut actuellement est la pire des choses qui puissent arriver à un peuple* ».

- **Changement de pratiques dans la vie quotidienne**

L'expérience de coopération peut modifier des manières de faire, des pratiques de vie au quotidien. Certains ont témoigné avoir adopté des recettes de plats des pays avec lesquels ils ont coopéré (couscous, tajine, poulet yassa...), utiliser des épices plus fréquemment et accueillir leurs amis avec la cérémonie du thé africain.

L'expérience de coopération a permis aux personnes d'acquérir un autre rapport au temps, d'être plus patientes, d'accepter les imprévus. Cela les amène à adopter un autre rythme de vie au quotidien, d'être moins pressées et angoissées par le temps.

Partir dans un autre contexte a permis de se rendre compte des besoins essentiels. De retour dans l'Allier, nombreux ont commencé à rationaliser leur consommation, à mieux gérer l'eau et l'électricité, à manger en quantité raisonnable, également réduire le gaspillage alimentaire. « *La nourriture que l'on jette peut servir à autre chose* » a compris quelqu'un suite à son échange. Beaucoup de personnes sont devenues sensibles aux questions d'environnement et de développement durable.

- **L'effet en chaîne : l'impact sur l'entourage**

L'intensité des effets n'est pas la même selon le degré d'implication des personnes avant l'expérience de coopération. Celui qui a déjà voyagé et qui est porteur d'un projet a plus de mal à identifier des effets que celui pour qui c'est une nouvelle expérience et l'exprime en ces termes : «*Je suis sortie grandie, je suis fière* ». Selon nos interlocuteurs, l'impact sur les jeunes serait plus fort.

Tous les changements liés à la personne vont aussi toucher les proches, qui peuvent à leur tour être sensibilisés. Il y a un effet en chaîne. Par exemple, une jeune fille ayant accueilli un groupe de jeunes Roumains, a souhaité monter un projet, pour lequel elle a mobilisé ses amis, voire des gens qu'elle ne connaissait même pas auparavant.

Les changements personnels induisent nécessairement de nouveaux rapports aux autres et aux objectifs individuels ce qui a un impact particulier sur le plan professionnel que nous allons aborder.

3.2. Effets sur la dimension professionnelle

- **Confirmation des choix professionnels et/ou évolution professionnelle**

A l'issue de leur participation à une mission de coopération, certaines personnes ont décidé de faire évoluer leur engagement professionnel. Un conseiller agricole a mis un terme à ses fonctions professionnelles pour se consacrer totalement à ses fonctions de maire de commune mais aussi d'élue au Conseil Départemental afin de suivre l'action d'un comité de jumelage. Il précise: *“Choisir d'exercer un mandat suppose quelquefois de laisser son engagement professionnel ? C'est comme cela qu'il faut le traduire. Mais le suivi de l'action d'un jumelage ne le justifie pas.”*

D'autres ont fait évoluer leurs choix vers de nouvelles compétences. L'action de coopération a permis à certains acteurs d'élargir leur champ d'activité professionnelle à des actions de coopération. Un professeur de menuiserie a développé un atelier de menuiserie au Cambodge, et a été amené à gérer divers projets dans le cadre de son association. Une jeune infirmière étudiante a changé d'orientation pour exercer son métier dans la prévention, estimant que les enjeux de santé étaient plus importants dans les soins préventifs que dans les soins curatifs.

Des personnes qui avaient un rôle limité dans l'assistance de direction ou la gestion administrative de dossiers ont pu évoluer dans un rôle de conduite de projet en prenant la responsabilité de coordonner un projet de coopération. Cela a été mentionné notamment par des agents d'une collectivité territoriale et d'une structure de développement local.

Enfin, des acteurs sensibilisés dans des pratiques en lien avec la coopération ont choisi de s'investir plus dans ce domaine.

Après avoir mené des actions de sensibilisation à la coopération auprès de jeunes collégiens, une enseignante qui va partir à la retraite a décidé d'utiliser sa nouvelle disponibilité pour s'impliquer dans la coopération.

- **Reconnaissance professionnelle**

Les professionnels évoquent l'intérêt de pouvoir travailler au rapprochement d'acteurs très divers : responsables et personnes engagées dans les associations, cadres d'institutions ou de collectivités, des élus, des acteurs de projets de coopération. Le fait d'être à l'interface de l'ensemble des acteurs amène les professionnels à exercer des responsabilités qui sortent un peu du cadre de leurs missions internes et induit de la reconnaissance, tant de la part de la hiérarchie de la structure que des partenaires concernés.

L'implication dans des actions de coopération a permis de mettre en valeur certains savoir-faire professionnels comme par exemple, la gestion administrative au Conseil Départemental de l'Allier.

- **Enrichissement des pratiques professionnelles et des compétences techniques**

L'expérience de la coopération a permis aux acteurs d'améliorer leurs pratiques par l'acquisition d'expériences en gestion de projets : adaptation à l'imprévu, anticipation des difficultés, écoute des partenaires, gestion du temps, capacité de jugement et d'évaluation, gestion et coordination d'une équipe... Selon une interviewée : *« La coopération, ce n'est pas d'apporter notre savoir-faire mais c'est vraiment d'échanger pour améliorer nos approches, nos compétences. Ainsi on mutualise nos moyens humains et techniques dans une démarche réciproque ».*

Les modes de travail dans la coopération ont permis de travailler sous une forme horizontale au lieu des pratiques habituelles verticales. Ainsi, le responsable du festival « Cultures du monde » utilise de nouvelles approches dans l'organisation du festival.

Dans une autre structure, de nouvelles valeurs issues de l'échange avec les radios de différents pays sont prises en compte dans le traitement de l'actualité.

Une professionnelle a mis en œuvre de nouvelles pratiques et de nouvelles méthodes d'enseignement au sein de son centre de formation.

Une personne a mené des recherches approfondies pour pouvoir comprendre les questions liées aux problèmes d'excision. Elle a adapté son approche aux réalités de la culture locale.

La coopération a permis à certains acteurs d'enrichir leurs compétences professionnelles : organisationnelles, montage de dossiers de financement et recherche de partenariats, modules de formation, animation de groupe, fiches évaluatives de travaux, planification, gestion de conflit, organisation d'événementiels ou plus techniques dans les domaines de l'eau et l'assainissement, la santé...

Elle les conduit également les personnes à acquérir des compétences dans les nouvelles technologies de l'information et de communication : utilisation des outils de visioconférence avec les partenaires, outils du numérique et des réseaux sociaux...

Les personnels de prison, suite à une expérience sur le milieu carcéral en Roumanie, ont mis en place une approche de l'incarcération plus humaine.

- **Effet de remotivation**

Les actions de la coopération sont porteuses de sens : relations humaines, vision d'un monde ouvert et solidaire aux autres, relativisation de notre propre situation ... Les personnes impliquées dans la coopération à titre professionnel expriment le fait que cela redonne du sens à leurs missions ici.

La coopération a favorisé de nouvelles formes de relations aux autres partenaires ou aux autorités locales.

Pour certains, l'implication professionnelle devient une forme d'engagement citoyen.

Les valeurs que porte la coopération sont des facteurs de remotivation dans l'exercice professionnel.

- **Changements de comportements au travail**

La coopération a apporté du changement dans la façon de communiquer de certains acteurs dans leur milieu professionnel. En effet, le fait d'avoir côtoyé et travaillé avec des personnes de différentes cultures leur a permis d'avoir une ouverture d'esprit et d'adapter leur communication en fonction de l'interlocuteur. Ils sont plus à l'écoute, essaient de comprendre, évitent de porter un jugement hâtif et prennent en considération les avis des autres. Ce changement leur a permis d'instaurer un vrai dialogue facilitant ainsi la communication.

Ainsi, selon le président d'une association, la coopération permet de « *communiquer différemment et de trouver une manière de faire comprendre aux gens des choses différentes* ». Aussi, un médecin ayant exercé au Burkina Faso et qui a rencontré d'autres types de relations aux patients, a changé ses pratiques auprès de ses patients en France.

La coopération a permis également à d'autres de relativiser les difficultés rencontrées dans le milieu professionnel. Les acteurs qui ont été confrontés à d'autres réalités dans les pays en développement ont pu se rendre compte qu'il était possible de trouver des solutions à des problèmes complexes et donc d'appréhender autrement les difficultés. Il ressort que l'intégration de la coopération dans un service a permis d'apporter de la flexibilité dans la façon de traiter les dossiers.

Les expériences de coopération favorisent une grande capacité d'adaptation et d'improvisation qui peuvent également s'appliquer en France. Par exemple, le problème de la perte d'un financement en France peut être relativisé : « *ce n'est pas grave, il faut se mobiliser pour aller chercher d'autres ressources* ».

- **Développement des réseaux professionnels**

A travers la coopération, de nombreux services et associations se sont mis en réseaux et ont mutualisé leurs compétences. Entre autre, le travail avec les réseaux tel CERAPCOOP, leur a permis de professionnaliser leurs actions de coopération.

Les échanges ont permis de développer pour certains leur réseau professionnel. Une personne témoigne avoir élargi son réseau sur 130 pays dans tous les continents.

Lorsque les pratiques professionnelles changent, cela peut induire des effets sur les institutions. Notre étude s'est donc intéressée également aux effets que peuvent avoir les projets de coopération menés par les différents acteurs sur les institutions du département.

3.3. Effets sur les institutions

Les « institutions » concernées sont certaines structures d'enseignement, des associations, des mairies, des entreprises et le Conseil Départemental de l'Allier lui-même. Suite aux entretiens menés auprès de ces acteurs, il ressort que les coopérations internationales produisent quatre types d'effets sur les institutions, qui sont le développement des services, la transversalité dans et entre les institutions, l'acquisition de nouvelles compétences et l'amélioration de la relation au citoyen.

- **Réorganisation, développement de nouveaux services et dynamiques d'équipes**

La mise en place d'activités liées à la coopération a produit des changements sur l'organisation du travail au sein des institutions. Certaines institutions telles que le Conseil Départemental ont développé de nouveaux services. D'autres, faute de moyens financiers pour répondre aux besoins créés par les projets de coopération qu'elles développent, font appel aux compétences des salariés d'autres services. Cependant, cette stratégie peut entraîner une surcharge de travail et peut être perçue comme négative par certains salariés.

Par exemple, un institut de formation dans l'enseignement supérieur du département, dans le souci de faire avancer ces actions, sollicite certains salariés volontaires afin qu'ils consacrent quelques heures de leur temps de travail pour des projets à l'international. Ainsi, plusieurs d'entre eux ont été mobilisés dont une secrétaire, une formatrice-cadre en charge de l'international, une formatrice sanitaire et social. *Cette stratégie*, souligne la responsable de cette structure, *a permis de pallier la difficulté de ressources financières pour créer de nouveaux postes et aussi faciliter le décloisonnement des services*. Des salariés qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble, du fait de leur implication sur les projets de coopération ont pu mener des actions conjointes. Cela a créé une très bonne dynamique au sein de l'institution et a contribué à resserrer les liens professionnels.

L'accueil de deux personnes venues d'un pays partenaire dans un centre de formation d'apprentis a permis de mobiliser l'ensemble des membres de l'équipe de la structure. Afin d'accueillir au mieux ces deux personnes pendant quinze jours pour être formées à différentes techniques professionnelles, les membres de l'équipe ont dû se concerter, dialoguer et préparer le bon déroulement de leur séjour au niveau logistique, administratif et pédagogique. Aussi, certains membres du personnel se sont impliqués le week-end en organisant des activités pour la bonne intégration des deux visiteurs. Toutes ces activités réalisées autour de la rencontre avec les deux personnes a permis de dynamiser l'ensemble des équipes et de resserrer les liens entre les collègues de différents services. Le rapprochement de l'équipe autour d'un projet à l'international a donc été un atout pour la structure concernée.

Dans un autre cadre, les lycéens de l'Allier partis au Mali et au Sénégal, ont renforcé les liens entre eux et cela a favorisé une meilleure intégration des élèves d'origines différentes dans leur lycée ainsi qu'un sentiment de citoyenneté. Ceci a été confirmé par d'autres professeurs qui témoignent d'une meilleure cohésion et solidarité entre les élèves.

- **Meilleure visibilité et rapprochement des institutions entre elles.**

Il ressort des entretiens que les coopérations internationales ont permis le renforcement des relations au sein même des institutions et entre différentes institutions.

Dans les institutions, les liens entre les services et les acteurs d'une même institution se sont consolidés. Une des conséquences possibles est la mutualisation des compétences autour d'objectifs communs.

Les relations partenariales se sont développées. En travaillant dans un même secteur qu'est la coopération, les acteurs ne peuvent plus fonctionner dans l'indifférence aux autres. De par leur interaction et l'organisation d'événements communs, comme les brocantes, les tombolas, les «soirées à thème », les expositions/stands, les actions de communication, certaines institutions ont pu booster leur visibilité, leur image. Par exemple, des associations ont organisé des ventes aux enchères, des ventes d'objets d'arts africains pour financer leurs actions et se faire connaître.

- **L'acquisition de nouvelles compétences, approches, pratiques**

La coopération a amené certaines institutions à adopter de nouvelles pratiques. C'est le cas pour un collège du département, qui, suite à une expérience de mobilité effectuée par des jeunes, a développé une approche visant le non-gaspillage de la nourriture. De plus, les modes d'actions d'autres institutions ont évolué dans le temps. Une institution en plus du maraîchage, s'est, par exemple, intéressée à l'embouche ovine, aux activités artisanales et à la transformation maraîchère.

- **L'amélioration de la relation entre les citoyens et les élus**

Les coopérations internationales permettent également de meilleures relations entre les citoyens et les élus. Les élus portent un nouveau regard sur les citoyens et inversement. Les citoyens, pour mener à bien leur action de coopération, se rapprochent des élus afin de leur exposer les projets, de partager leur engagement et de se sentir soutenu dans leur action. Un dialogue s'instaure entre des élus et des acteurs de la coopération internationale et rend plus dynamiques les relations entre les différents acteurs (élus des communes, élus départementaux, membres de différentes associations, citoyens). A titre d'exemple, un élu du département a découvert une technique d'animation citoyenne lors d'une expérience de coopération. Aujourd'hui il l'applique dans sa commune, ce qui lui permet de faire participer au mieux les citoyens aux prises de décisions et aux affaires publiques.

Le soutien du Département est considéré comme positif par certains comités de jumelage pour lesquels il facilite la durabilité de l'action de l'association et favorise la dynamique et la motivation de ses membres.

Certains citoyens sont amenés à s'impliquer dans la vie de la communauté grâce aux actions de coopération. Par exemple, une adhérente d'une association de jumelage s'est engagée dans les temps d'activités périscolaires pour sensibiliser les enfants de l'école aux questions de solidarité.

3.4. Effets sur le territoire

Il faut préciser que notre étude porte sur le département de l'Allier mais aussi sur ses infra territoires : communes, communautés de Communes, Communautés d'agglomération, etc... Cinq types d'effets territoriaux en termes d'intérêt local ont été identifiés.

- **Animation territoriale:**

Il est apparu que l'effet le plus marquant de la Coopération Internationale est d'engendrer une animation forte du territoire, en particulier par l'organisation d'événements divers.

On peut notamment recenser :

- Le festival de Gannat mobilise depuis 44 ans au mois de juillet, des centaines d'artistes venus des 4 coins du monde et plus de 500 bénévoles. La dernière édition du festival

« cultures du monde » a vu la contribution de 400 artistes avec la participation de 65000 visiteurs (cet évènement est en partenariat avec l'UNESCO).

- La « semaine internationale » organisée au mois de février depuis 6 ans par l'IUT de Vichy, et gérée par les étudiants français et étrangers, consiste à faire se rencontrer des étudiants autour d'un thème et d'un buffet multiculturel
- De nombreuses soirées thématiques (soirée couscous d'Avermes,...) permettent de collecter des fonds pour la coopération ou de faire connaître les pays partenaires.

La « biennale de la coopération internationale » qui concernait les 5 pays impliqués dans la coopération décentralisée du département (Mongolie, Sénégal, Mali, Maroc, Roumanie) était très appréciée et mobilisait un nombre important d'acteurs. Elle était cependant arrivée en « fin de cycle » et s'est donc arrêtée en 2015, à sa dixième édition.

Le festival cinématographique « Regards d'Afrique » de Moulins qui travaillait en partenariat avec le festival de films du Burkina Faso (FESPACO) ne perçoit désormais plus de subvention de la part du conseil départemental, mais était également un moment fédérateur.

- **Valorisation du patrimoine culturel**

La coopération internationale permet également de mettre en valeur le patrimoine des territoires de l'Allier, à la fois matériel et immatériel.

Par exemple, l'association LE CRENEAU à Montcombroux-les-Mines organise depuis 10 ans des chantiers internationaux de restauration de monuments du patrimoine tel que le château LES PRUREAUX.

Sur un autre plan, le rayonnement de la maison Albert Londres (association « Sur les pas d'Albert Londres ») en tant que patrimoine culturel est assuré par un partenariat avec l'institut audiovisuel de Vichy et le CAVILAM Alliance française qui vise à accueillir des jeunes reporters francophones âgés de 18 à 26 ans.

On note également la valorisation des produits du terroir tel que le vin de Saint-Pourçain. Il s'agit d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) limitée à 600 hectares et correspondant à une production de 15 000 hectolitres par an, occupant 80 vigneron regroupés dans une coopérative et 17 indépendants. L'exportation de ce vin se fait en Europe, Amérique et Asie. Il a été évoqué également des exportations de vaches locales (charolaises) afin d'améliorer les races bovines mongoles et roumaines.

- **Amélioration de la visibilité et de l'image de l'Allier**

Plusieurs actions de la coopération ont clairement permis d'améliorer la visibilité du département :

- Le festival « Cultures du Monde » de Gannat dont 20 à 25 % du public (et des bénévoles) vient d'ailleurs que de l'Allier.
- Les actions elles-mêmes (ex : construction d'écoles ; formations techniques et échanges d'étudiants) liées à la coopération dans les pays partenaires contribuent à la visibilité internationale du département.

- A Moulins, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social d'Auvergne (IRFSS) accueille des étudiants de toute la région et même de Lyon grâce aux bonnes conditions matérielles proposées au titre de la coopération. Cet institut a également un partenariat avec l'APAU (jumelage avec la Mongolie).
- A Vichy, le Forum Francophone organisé avec le soutien du CAVILAM, accueille 4000 personnes et implique 500 familles d'accueil.

En termes d'image, la coopération a contribué à changer les stéréotypes sur Vichy (ville de cure ; période du régime de Vichy) grâce à des activités accueillant beaucoup de jeunes et des publics du monde entier.

- **Rayonnement de l'Allier**

La coopération internationale permet des échanges et partages/transferts de connaissances :

- Une école du bois a été implantée au Cambodge par l'association « sourires » ;
- des haies bocagères ont été plantées sur la steppe en Mongolie ;
- le savoir faire médical et infirmier se diffuse par le biais d'échanges bilatéraux de pratiques et de stages professionnels des étudiants de l'Allier dans les pays partenaires (Sénégal, Mongolie, etc....)
- le savoir-faire vétérinaire est communiqué par l'intermédiaire d'échanges d'expériences visant à améliorer la race bovine (Mongolie, Roumanie)
- un projet en préparation existe sur la Mongolie en lien avec l'apprentissage d'une méthode de communication pour les autistes développée par l'IME de Moulins
- un projet d'échange entre l'IME de Cusset et un éducateur de Tarenga au Sénégal sur les pratiques d'accompagnement des enfants en situation de déficience mentale.

- **Retombées économiques**

Il ne s'agit pas, a priori, d'un objectif de la coopération. Cependant, un des enjeux du développement d'un territoire n'est pas de créer plus de richesses, mais d'en capter le plus possible : revenus tirés de l'exportation ou des services produits localement mais aussi revenus des pensions de retraite, touristes de passage... On parle alors d'économie résidentielle. Les activités organisées grâce à la coopération permettent de renforcer ce type d'économie. Il serait donc intéressant de pouvoir évaluer l'impact de la coopération sur l'économie résidentielle. Nous n'avons pas essayé de mesurer le poids de l'économie résidentielle lors de nos entretiens mais il est important de constater que la coopération internationale favorise cette forme d'économie résidentielle.

Il y a en effet des retombées économiques locales indirectes. Lors des festivals et de divers événements, il est possible de mesurer les apports économiques pour le territoire liés au logement et à la restauration. Lors de l'organisation de la biennale ou du festival de cinéma, Regards d'Afrique, les visiteurs de ces moments culturels de la coopération contribuent à dynamiser l'économie résidentielle.

Définir une approche qui permettrait à l'économie résidentielle de contribuer au développement local à travers les actions de coopération décentralisée permettrait de démontrer l'intérêt local de la coopération.

Il est important de souligner également la présence de nombreux étudiants étrangers qui résident sur le territoire de l'Allier. L'université de Vichy et le CAVILAM Alliance Française sont deux institutions qui rendent le territoire dynamique avec la présence d'étudiants étrangers sur du court ou du long terme. Ils contribuent, ainsi que les visiteurs qui viennent sur le territoire à dynamiser l'économie résidentielle.

3.5. Questions transversales

En complément des effets cités ci-dessus, des thématiques transversales sont ressorties comme éléments forts au cours des entretiens auprès des personnes enquêtées : la jeunesse, la ruralité du département de l'Allier et la fusion de deux Régions, Auvergne et Rhône-Alpes.

- **Jeunesse**

Pour rappel, les effets sur les jeunes ayant participé à des actions de coopération en lien avec leur centre de formation, les missions locales, ou les collèges et lycées, ont été rapportés non par les intéressés directement mais par les adultes qui les accompagnaient.

Les actions de coopération internationale menées dans le Département de l'Allier ont favorisé l'implication des jeunes notamment les collégiens, les lycéens, les étudiants et élèves des écoles professionnelles. Il faut noter que d'autres jeunes non scolarisés et/ou en situation de vulnérabilité ont également participé à ces expériences.

Cela a permis la rencontre directe des jeunes soit en voyageant dans les pays partenaires soit en accueillant en France les jeunes en mission dans le cadre de la coopération internationale. Cette action produit des effets sur ceux qui sont impliqués tant au niveau personnel que professionnel.

- ✓ **Effets au niveau personnel**

- **Mobilité** : Certains jeunes qui n'avaient pas voyagé auparavant ont eu plus envie de découvrir ou d'aller à la rencontre d'autres cultures. Ils ont pu franchir les barrières psychologiques : la peur de l'inconnu, de quitter la famille, de se confronter à la réalité et aux préjugés....

Ils ont aussi acquis une meilleure mobilité au sein du département de l'Allier, malgré les difficultés liées à la ruralité.

- **Acquisition de compétences** : Certains jeunes qui ont participé à des actions de coopération ont renforcé leurs compétences dans des domaines tels que le bâtiment, l'éducation, la santé, l'environnement, la gestion de projet...

- **Maturité** : Une fois impliqués dans les actions de coopération, certains jeunes ont une idée plus précise concernant leurs projets d'avenir. Par exemple ils se fixent des objectifs : avoir un diplôme, un travail et fonder une famille. Les jeunes ont le sentiment d'avoir grandi plus vite : « *on a appris à grandir en étant jeune* » dit une jeune actrice et

les parents ont constaté également que ces actions ont accéléré la maturité de leurs enfants.

- **Engagement citoyen plus fort** : On remarque que certains jeunes ont une tendance plus forte à s'engager dans le territoire, en créant et ou en s'impliquant dans des associations, en participant avec motivation aux débats et aux différentes manifestations organisés au niveau local. Par exemple, quelques anciens élus jeunes du Département ont créé l'association Pari Jeunes.
- **Valeurs** : Tout comme chez les adultes, le renforcement de diverses valeurs a été évoqué durant les entretiens : l'ouverture et la tolérance de l'autre (tradition, religion, coutumes...), la patience, le partage et la solidarité.

✓ Effet au niveau professionnel

- **Choix professionnel** : Un bon nombre de jeunes ont réorienté ou précisé leur choix professionnel en fonction des expériences vécues.
Une jeune a eu son premier stage universitaire en Roumanie au cours duquel elle a fait un diagnostic territorial. Lorsqu'elle est revenue elle a émis le souhait de travailler dans le domaine de la coopération dans lequel elle évolue actuellement.
Une jeune femme qui à la base voulait être institutrice a fini par opter pour le métier de professeur de collège pour jouer un rôle dans l'action de coopération de son association.
- **Une insertion socioprofessionnelle** : Selon les personnes interviewées, il y a des retombées sur l'emploi des jeunes dans l'Allier après leur expérience dans le cadre du partenariat à l'étranger.
Un jeune en fin de peine de prison a eu plus de facilités à s'insérer suite à sa mission de coopération.
Six jeunes en difficultés sont partis en Hongrie dans le cadre d'un projet de théâtre, l'un d'entre eux a travaillé pendant un an dans l'association avec laquelle il est parti, un autre a repris des études en droit, deux autres restent fortement engagés dans le domaine associatif. L'envie de réaliser un voyage au Mali a incité des jeunes à chercher un travail pour pouvoir payer le voyage. Les jeunes reprennent confiance en eux suite aux échanges en coopération et s'investissent dans des actions qui leur permettent de se sentir mieux intégrés dans la société.
Selon les différents points de vue des personnes enquêtées, l'ensemble des actions permet de transférer des savoirs à la jeune génération, ce qui peut constituer une garantie pour la pérennité de la coopération internationale et renforce le sentiment de citoyenneté.

Pour une des personnes interviewée, *"il est difficile de mobiliser de nouveaux jeunes car certains ont un quotidien difficile et ont du mal à penser aux autres, plus loin. La jeunesse d'aujourd'hui est plus fermée mais aussi plus ouverte avec les réseaux et internet, les relations sont plus superficielles"*

Cela peut s'expliquer à la fois par le fait que les jeunes ne savent pas comment s'impliquer dans les structures mais aussi et surtout par le fait que les associations ne leur laissent pas assez de responsabilités.

- **Ruralité**⁸

La ruralité est une notion difficile à définir. Elle est souvent évoquée dans les discours politiques et est devenue un élément central dans le débat public et dans les stratégies d'aménagement du territoire sur le plan national. La ruralité doit se penser en prenant compte de la diversité sociale des territoires ou de la multiplication des formes de découpage. Le département de l'Allier étant considéré comme une zone rurale, il nous a paru important de considérer le concept de ruralité dans nos entretiens. Selon les différentes perceptions des acteurs, la ruralité peut ressortir comme une force ou bien, au contraire, comme une faiblesse pour la mise en place d'actions en coopération internationale.

En ce qui concerne les forces, on peut citer les éléments suivants :

- ✓ La proximité et la capacité de mobilisation : les gens se connaissent et il est ainsi facile de mobiliser les acteurs du territoire.
- ✓ Le fait d'être en coopération avec des territoires ayant des similitudes amène à retrouver des problématiques semblables. Cela facilite la compréhension entre les partenaires notamment sur le monde de la ruralité.

Quant aux faiblesses, on relève des éléments qui sont étroitement reliés les uns aux autres :

- ✓ La distance : L'éloignement demande du temps et cela a des répercussions dans la mise en œuvre des activités.
- ✓ L'isolement : la ruralité est un inconvénient pour la mobilité des jeunes qui ont tendance à se replier sur eux-mêmes, voire même à « se radicaliser » politiquement.
- ✓ Les moyens : ils ont des difficultés à mobiliser des moyens, notamment financiers en lien avec les coûts de déplacement.

- **Fusion Auvergne Rhône-Alpes**

Depuis 2016, la France est découpée en 13 régions. La région Rhône Alpes ayant fusionné avec la région Auvergne, nous avons cherché à savoir quelle était la perception des acteurs de la coopération internationale face à ce nouveau découpage. Les réseaux régionaux multi acteurs d'appui à la coopération de Rhône Alpes et d'Auvergne vont fusionner à partir de juillet 2017. Il nous a paru intéressant de prendre en compte l'opinion de quelques acteurs de la coopération auvergnats sur le devenir de la coopération avec la fusion des régions.

⁸ « On entend par ruralité selon le sens géographique, un territoire ayant une faible densité de population, un paysage à couverture végétale prépondérante, et une activité agricole relativement importante du moins par les surfaces qu'elle occupe », <http://agora.qc.ca/dossiers/Ruralite>

La fusion récente des deux régions est vue différemment selon les acteurs, certains pensent que c'est une opportunité tandis que d'autres la considèrent plutôt comme une contrainte. Toutefois, certains points peuvent entrer dans les deux catégories en fonction du point de vue de chaque interlocuteur.

✓ Opportunités

1. Cette fusion peut apporter d'autres manières de faire et de penser ;
2. Un enquêté pense que le fait que l'actuel président de la région soit Président de l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) peut faciliter la compréhension des enjeux de la coopération par le nouvel exécutif ;
3. La région Rhône-Alpes a beaucoup soutenu la coopération, sa dynamique profitera à l'Auvergne ;
4. C'est une opportunité car cela ouvre les portes, aussi la Région ARA devient la deuxième de France ce qui lui donne une visibilité plus forte ;
5. Le budget sera facile à obtenir et plus conséquent ;
6. Pour mieux porter la coopération, on devrait avoir un interlocuteur fort car « *Plus vous aurez des interlocuteurs forts dans vos pays, plus cela structurera l'échange et les résultats seront optimisés* ».

✓ Craintes

1. Pour l'instant c'est une contrainte parce que les deux anciennes Régions n'arrivent pas à travailler ensemble, les choses sont décidées en Rhône Alpes, il y a une crainte de voir notre spécificité disparaître « *On a tout cassé : les politiques, les structures de l'Auvergne* » ;
2. La tendance actuelle en Rhône-Alpes se tourne vers une coopération ayant un volet économique fort, alors que l'Auvergne se tourne beaucoup plus sur le volet social ;
3. Dilution des petites structures :
 - La fusion inspire des craintes car ils sont dans un petit département qui pourrait être noyé dans la grande Région ARA.
 - Les petites structures type association, et les petites communes en milieu rural risquent d'être des oubliés de cette nouvelle configuration.
 - Les grandes villes, les grandes ONG et grandes institutions parleront entre eux. Les coopérations de grandes collectivités seront mises en avant au détriment de petits partenariats.
4. Politique : Il sera plus difficile pour le département d'avoir de l'influence au niveau de la grande Région ;
5. La distance spatiale est plus importante par rapport au pôle de décision ;
6. Etant donné que les réseaux changent ainsi il y a une perte de l'efficacité. Il est plus compliqué également de faire entendre sa voix parce que les acteurs sont trop nombreux pour échanger de façon intéressante. Cela demande plus de mobilisation pour rendre un territoire rural comme l'Allier visible.

Par ailleurs il existe beaucoup d'interrogations concernant la fusion entre RESACOOOP et CERAPCOOP.

3.6. Synthèse de l'analyse

Les résultats de l'étude menée par entretiens sur le territoire de l'Allier ont permis de mettre en exergue quelques éléments saillants autour de la coopération internationale et de la question de son intérêt local pour le département.

- **Incompréhension de la notion d'intérêt local et, de ce fait, de ses enjeux**

Tout d'abord il est apparu que les différents acteurs du département rencontrés ont peu réfléchi à cette notion d'intérêt local de leur coopération (en termes de retombées, économiques ou autres) pour leur territoire.

Absent des objectifs dans la grande majorité des projets et actions, c'est un enjeu non perçu, ou non signifiant, pour beaucoup.

En effet dans la plupart des cas, les actions menées dans le cadre de la coopération internationale ne visent que des objectifs tournés vers les acteurs et les territoires des partenaires étrangers.

- **Des institutions impactées selon leurs vocations**

Néanmoins, l'étude nous a permis de percevoir des effets de la coopération internationale, prévus ou pas : sur les personnes, à titre personnel et professionnel, sur les élus et les citoyens, sur les institutions et les collectivités locales.

Les effets sont différents selon la finalité pour laquelle l'institution a été créée :

1. soit la coopération internationale est l'objet même de la structure, et son action sera essentiellement tournée vers le partenaire du Sud
2. soit elle est un des volets contribuant à ses activités (institut de formation, établissement de santé...). Dans ce dernier cas, l'intérêt local de la coopération internationale peut être plus facilement perçu ou pris en compte par l'institution qui ne coopère pas pour coopérer mais inscrit son action à l'International dans une stratégie plus globale.

- **« Les voyages forment la jeunesse ...et les autres »**

Les actions de coopération internationales génèrent des rencontres et des voyages. Les séjours à l'étranger, permettent des moments de vie en commun qui renforcent les liens interpersonnels, humains et associatifs.

Les échanges entre les acteurs de la coopération entraînent des questions sur soi, des prises de conscience sur son mode de vie, sa vision du monde et permettent des échanges de pratiques professionnelles. L'impact sur les jeunes en particulier a été souligné.

- **Est-il possible de faire le lien entre l'accueil des migrants, des demandeurs d'asile et des actions en solidarité internationale?**

Notre étude révèle aussi une certaine ambiguïté dans l'Allier. Le territoire de l'Allier est historiquement réputé « terre d'accueil » et bénéficie de la présence de nombreuses associations de coopération internationale qui contribuent à l'animation du département et qui permettent son ouverture au monde. Nous avons constaté que les actions menées en coopération ne font que

rarement le lien avec les personnes des CADA⁹ ou avec les migrants qui résident dans l'Allier. Pourquoi les acteurs engagés dans la coopération n'associe que très peu cette question de l'accueil des migrants aux actions de solidarité internationale? Ne peut-on pas faire de la solidarité internationale sur notre territoire? Définir des actions de coopération en relation avec l'arrivée de migrants pourraient-elles permettre de développer des actions de coopération visant l'intérêt mutuel des populations.

⁹ Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

4. Recommandations

4.1. Analyser les besoins et les actions afin de les rendre visibles.

- **Compléter un inventaire de l'existant et identifier les besoins**

Une liste des structures et des actions de coopération existe au niveau du conseil départemental. Il serait intéressant de croiser certaines données entre différentes structures pour donner de la visibilité aux actions réalisées et pouvoir en faire la promotion auprès d'un nouveau public.

Nous recommandons de mieux identifier les besoins des structures et des acteurs engagés dans la coopération afin de les analyser et de préciser les objectifs des actions de coopération. Il est important par ailleurs d'expliquer en amont le concept d'intérêt local afin de consolider les relations bilatérales et multilatérales entre les pays participant à la coopération.

- **Outils de suivi**

Le travail réalisé durant l'évaluation fait apparaître l'absence d'outils pour suivre et mesurer les actions mises en œuvre.

Nous recommandons pour les actions et structures suivies par le Conseil Départemental de mettre en place des outils de suivi des actions et des objectifs préalablement définis. Par exemple, sous la forme d'un tableau de bord de présentation des activités : présentation des indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs permettant de contrôler la réalisation des objectifs, et de prendre des décisions pour valider ou réorienter les actions.

Nous recommandons également de proposer une méthode de suivi à l'ensemble des structures impliquées dans la coopération sur le département.

- **Capitalisation¹⁰**

L'évaluation fait le constat de l'existence de nombreuses actions de coopération sans que les expériences acquises soient suffisamment analysées et partagées.

Nous recommandons de mettre en œuvre une méthode de capitalisation en vue de tirer des enseignements des expériences acquises, de conserver et de valoriser les données et les savoir faire. Les différents acteurs de la coopération pourraient être sensibilisés à la méthodologie de la capitalisation et de valorisation de l'expérience. Ensuite, ils pourraient s'approprier de cette méthode pour élaborer un recueil de leurs activités et le partager pour le valoriser. Il s'agira alors de communiquer en retour sur les points forts et les points faibles. Cette démarche permet ainsi de garder la trace d'une expérience vécue afin qu'elle serve à d'autres

¹⁰ Capitaliser, c'est transformer le savoir en connaissance partageable

- **Deux questions spécifiques soulevées par les acteurs**

Comment dynamiser des structures?

Nous avons fait le constat qu'un certain nombre de structures ont des difficultés pour se renouveler, ceci en partie dû à l'ancienneté de leurs responsables ou de l'essoufflement des structures. Les jeunes se sentent concernés par les actions de coopération en solidarité internationales mais ils ne savent pas toujours de quelle manière s'investir dans un projet ou dans une association. Il existe le programme Groupe Action Local (GAL), sur trois zones du département de l'Allier, ces GAL soutiennent des projets grâce à un financement européen, Leader (Liaisons Entre Action de Développement de l'Economie Rurale), qui subventionne des projets de développement rural. Ce programme a permis de développer des projets ruraux, d'innovation sociale impliquant des jeunes tout en prenant en compte les richesses du territoire de l'Allier. Donner plus de visibilité à ces programmes serait l'opportunité de dynamiser les associations et de les sensibiliser aux différentes subventions qui existent à travers des programmes européens.

Nous recommandons de réfléchir à la façon de susciter de nouvelles initiatives de coopération portées par de nouveaux acteurs ou de nouvelles structures tels les programmes LEADER (voir plus bas).

Reconstruire une stratégie sur le mode participatif

Suite à la décision de supprimer la biennale qui était une manifestation fédératrice des structures de coopération, certains acteurs ont regretté de ne pas avoir été associés à cette décision. Ils souhaiteraient participer à la redéfinition des enjeux et des nouveaux objectifs en cours de réflexion au niveau du conseil départemental et la façon d'accompagner et de coordonner les acteurs de la coopération.

Nous recommandons d'intégrer les institutions impliquées dans la coopération dans la définition des nouveaux objectifs de la coopération.

4.2. Clarifier la stratégie de coopération

La définition plus précise de la stratégie de coopération du Département serait une opportunité d'affirmer une volonté politique claire sur les attentes et les objectifs recherchés.

La coopération internationale a été placée au sein d'un service stratégique qui est celui de l'aménagement du territoire, ce qui marque un intérêt réel pour cette compétence et ses enjeux territoriaux. Cependant, le fait de ne pas avoir suffisamment précisé une stratégie pour la coopération internationale ne permet pas d'affirmer une volonté politique claire sur les attentes et les objectifs recherchés.

- **Clarifier la définition de l'intérêt local de la coopération internationale**

La conception de l'intérêt local de la coopération, portée par le Conseil Départemental, ne semble

pas assez clairement affichée.

Nous recommandons au conseil départemental de clarifier sa définition de l'intérêt local et de l'expliquer à ses partenaires.

- **Définir les objectifs de la coopération dans les champs de l'intérêt local**¹¹

L'absence de définition d'objectifs clairs en matière d'intérêt local entraîne leur faible prise en compte par les acteurs de la coopération. Cela induit une fragilité dans la perception que peuvent avoir les habitants non impliqués dans des partenariats de l'intérêt à coopérer à l'international.

Nous recommandons de clarifier les objectifs liés à l'intérêt local poursuivis dans le cadre de la coopération internationale.

En ce sens, les actions qui sont mises en œuvre par les structures dans les contrats de territoire LEADER (Groupe d'Action Local) représentent une opportunité pour développer de nouveaux champs de coopération. Il est aussi recommandé d'explorer les opportunités qui pourraient être reliées au nouveau « Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2017-2020 » qui ouvre des perspectives sur les champs de la francophonie et de la coopération des entreprises.

- **Renforcer l'appui aux acteurs porteurs d'intérêt local :**

Implication des jeunes

Comme nous l'avons vu, ce sont sur les jeunes impliqués dans les actions de coopération aux travers de leurs collègues, lycées, écoles professionnelles, universités... que les effets et les changements semblent les plus perceptibles. La participation des jeunes à des actions de coopération leur permet d'acquérir des comportements d'ouverture aux autres et de mobilité qui sont utiles dans une société mondialisée.

Nous recommandons d'avoir une approche spécifique en direction de ces jeunes en ciblant leurs centres d'intérêt : musique, voyages, actions de solidarité... Cela peut passer par des actions de sensibilisation et d'implication sur l'identification des actions qui peuvent les concerner : groupe de théâtre, chantiers, volontariat international ... mais également en renforçant leurs opportunités à

¹¹ ***Le Programme de développement rural ouvre la possibilité aux territoires mettant en œuvre une stratégie Leader, de conduire, dans le cadre de la mesure 421 des projets de coopération avec d'autres territoires ruraux, en France, en Europe ou même à l'international.***

*Les projets de coopération mis en œuvre peuvent être **inter-territoriaux**, c'est-à-dire concerner plusieurs territoires d'un même État membre (pour la France, ces territoires seront des GAL, Parcs naturels régionaux, Pays...) ou **transnationaux**, c'est-à-dire impliquer des territoires situés dans plusieurs États membres et/ ou dans des pays au-delà des frontières de l'Union.*

La coopération est une composante à part entière de la stratégie du Groupe d'action locale et apporte une plus-value certaine : prolonger sa stratégie, s'enrichir de l'expérience de partenaires, acquérir des compétences, développer ensemble de nouvelles solutions et de nouveaux produits, accéder à de nouveaux marchés, etc.

La coopération se base toujours sur une relation gagnant-gagnant entre les partenaires : le projet de coopération doit apporter à chacun des partenaires une valeur ajoutée. Outre les échanges, la coopération doit donner lieu à une action commune garante de la pérennité et d'un plus grand impact du projet pour le territoire : mutualisations de moyens, expérimentations communes... <http://www.reseaurural.fr/territoires-leader/cooperation/c-est-quoi>

participer aux actions de coopération existantes.

Implication des organisations professionnelles

L'étude nous a montré que les effets les plus sensibles concernent les personnes et les structures qui agissent en coopération à partir de leur posture professionnelle. Certains acteurs des secteurs professionnels comme la santé, l'éducation, la formation, l'agriculture, l'énergie... peuvent être des partenaires à privilégier pour mener des actions de coopération.

Les actions menées par ce type d'acteur peuvent facilement avoir des retombées sur l'intérêt local pour leur structure et le territoire.

Nous recommandons de mobiliser ces acteurs pour qu'ils adhèrent à des actions de coopération.

Articulation avec les migrants

Le département de l'Allier a une pratique ancienne d'accueil des migrants et des réfugiés. Nous nous sommes interrogés sur l'absence de lien entre les actions évoquées par les acteurs de la coopération et le fait qu'ils ne mettent pas en avant dans leurs arguments en faveur de la coopération le lien entre solidarité internationale et accueil des migrants (demandeurs d'asile, réfugiés et migrants économiques).

Nous recommandons d'identifier dans un premier temps les actions qui sont déjà menées et de renforcer celles-ci dans un objectif de mettre en perspective l'intérêt local de cet accueil et les actions de coopération.

- **Communication et visibilité**

La communication sur les politiques de coopération n'est pas suffisante pour assurer une visibilité auprès des citoyens et des institutions afin de générer une meilleure connaissance et compréhension des actions et enjeux de coopération.

Nous recommandons de construire une communication en amont et en aval des actions pour partager les résultats obtenus avec les acteurs. La communication doit aussi s'élargir en direction de l'ensemble de la population afin d'influencer les citoyens à s'inscrire dans des actions ou à prendre des initiatives. Ce sont les changements sur les comportements des citoyens qui sont importants, le développement d'une culture ouverte sur le monde et ses enjeux.

- **Développer l'axe économique dans les coopérations?**

L'impact économique n'est pas un objectif initial de la coopération décentralisée pour les acteurs de l'Allier. L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT) associe des collectivités françaises et étrangères pour mener des projets de coopération dans les domaines de la culture, du climat, du développement urbain et rural durables, de l'éducation, de la jeunesse, et du développement économique.¹² Cette définition montre bien la volonté de l'Etat français de renforcer le développement économique des coopérations décentralisées. Le rôle des collectivités territoriales est d'accompagner l'ouverture des entreprises à l'international en même temps qu'elles conduisent des projets de développement ou mènent des politiques de soutien à la gouvernance locale¹³. Si

¹²<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>

¹³<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>

l'objectif du conseil départemental est de renforcer l'impact économique des actions de coopérations, nous recommandons de distinguer le champ de l'économie productive difficile à développer, du champ de l'économie résidentielle où les impacts sont plus faciles à identifier : événements culturels et associatifs, le tourisme, l'éducation, l'enseignement, la recherche, l'accueil, la formation, la santé...

La mise en œuvre de l'ensemble de ces recommandations contribuerait à une meilleure prise en compte de l'intérêt local sur le territoire et à favoriser l'adhésion des acteurs du territoire.

Par ailleurs, nous pouvons aussi évoquer une des contributions exprimées au moment de la restitution « à chaud » de la synthèse des entretiens à St Pourçain/Sioule. Le Conseil Départemental pose clairement la question de « comment penser/poser un nouveau concept autour de la citoyenneté européenne et mondiale », afin d'associer les enjeux de coopération internationale et les enjeux de la citoyenneté à différentes échelles. Cela pose la question de l'articulation des actions de coopération à l'internationale avec les autres politiques du Conseil Départemental.

Conclusion

L'enjeu de cette étude visait, rappelons-le, à redonner du crédit à la coopération décentralisée, en butte dernièrement à des critiques ; notre axe de travail consistait dès lors à identifier les effets de cette coopération décentralisée (élargie en pratique à la coopération internationale) en termes d'intérêt local pour le Département de l'Allier.

Il ressort en définitive de nos investigations et analyses que la coopération internationale produit des changements réels sur les individus parties prenantes de la coopération tant à titre personnel que sur les orientations professionnelles, la jeunesse semblant tout particulièrement concernée par ces effets.

Au niveau des institutions, les effets sont plus mitigés et dépendent étroitement de l'objet premier de chaque institution observée.

Enfin, l'effet sur le territoire lui-même correspond à une animation conséquente de celui-ci, qui entraîne elle-même une amélioration de la visibilité et de l'image de l'Allier ; ce n'est qu'à titre marginal que la coopération produit un effet économique sur le territoire ce qui n'est pas l'objectif affiché de toute coopération décentralisée.

Au-delà, la question se pose de savoir de quelle manière ces effets pourraient être étendus à un public plus large, hors de la sphère des convaincus.

Afin de mieux appréhender les enjeux de l'intérêt local de la coopération internationale pour le département de l'Allier, il sera nécessaire de se donner les moyens de poser un diagnostic complet et structuré sur l'ensemble des acteurs et des champs de la coopération internationale du/des territoire(s).

Ce diagnostic pourra permettre d'affiner la stratégie de coopération du département en mettant en avant l'intérêt local de la coopération internationale pour le territoire afin de mobiliser le plus largement possible les territoires et leurs acteurs, notamment les jeunes.

Cela permettra de contribuer à la construction d'un vivre ensemble bien ancrée dans les traditions

du département, et de poser les bases de la construction d'une citoyenneté locale, nationale, européenne et mondiale en cours de réflexion au niveau du Conseil Départemental.

L'évaluation de l'intérêt local de la coopération internationale réalisée par le CIEDEL, la grande richesse de la diversité des acteurs et des actions menées dans ce domaine, peuvent constituer une bonne base pour orienter la réflexion politique du Conseil Départemental.

Il semble pertinent de conserver et de développer la tradition d'ouverture et d'accueil du département et conforter ainsi des leviers pour enrichir le potentiel d'activités citoyennes et économiques que peut représenter le dynamisme de la coopération internationale.

Annexes

Annexe 1 : Données quantitatives sur les coopérations soutenues par le département de l'Allier

Annexe 2 : liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : liste des étudiants ayant réalisés l'étude

Annexe 4 : termes de référence

Annexe 5 : grille d'entretien

Données quantitatives sur les coopérations soutenues par le département de l'Allier

Sénégal

Comité de jumelage Teraanga (entre Brugheas, Le Donjon, St-Yorre et Nguékokh) :

- Environ 60 membres
- Créé en juin 2010
- 3 domaines : la culture et l'éducation, la santé, l'économie locale
- Un service civique français au Sénégal en 2015/2016

Culture/éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Électrification de 3 écoles - Construction d'une classe et réhabilitation de deux autres - Acheminement de matériel scolaire - Formation des jeunes de Nguekokh dans les domaines de l'animation interculturelle et sportive et de l'accès aux nouvelles technologies <p>Action 1: "Formation des acteurs jeunesse franco-sénégalais à l'animation interculturelle": formation-action à l'animation interculturelle auprès de 12 animateurs et bénévoles du Département de l'Allier + création du collectif "Coopér'Actions" au sein de l'association du centre social d'Ebreuil, composé des stagiaires volontaires formés, d'habitants volontaires et d'administrateurs du Centre social → déplacement de 10 membres du collectif à Nguekokh(2013)+ accueil de 2 animateurs sénégalais au centre social d'Ebreuil (2015)+ envoi 7 collégiennes du collège de Bellenaves à Nguekokh (2015)</p> <p>Action 2: "Formation des jeunes sénégalais à l'outil informatique par les jeunes lycéens de l'Allier": 11 lycéens du lycée de Banville à Moulins + 1 professeur français + CPE + 3 autres élèves sont allés au Sénégal.(2013) En amont, formation à la méthode de projet pour les élèves</p> <p>+ venu de 10 jeunes animateurs du Sénégal au lycée de Banville (2014)- formation assuré par les mêmes élèves</p> <p>+ Création résidence artistique "sénégaloise": encadrement par 2 artistes (sénégalais et français), mobilisation des jeunes sénégalais en visite (2014), deux juniors associations de l'Allier "Pari Jeunes" et "Maison des lycéens du lycée Banville"</p>
--------------------------	---

	<p>Action 3: "Formation à la gestion d'une bibliothèque et formation de maîtres-nageurs": 3 jeunes Hilarois ont reçu une formation à la médiathèque de St Hilaire de Riez+ envoi de ces 3 jeunes au Sénégal pour mettre en place méthode d'organisation de la bibliothèque à Nguekokh + formation de 2 jeunes collégiens français pour qu'ils enseignent la natation à deux animateurs de Nguekokh (2013)</p> <p>Au niveau du territoire: sensibilisation à la coopération à travers diffusion de cette action à l'occasion de la semaine de la SI (nov 2013), apéritif festif au Centre Social d'Ebreuil (dec 2013), Festival du Cinéma Africain (mars 2014) etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2015: accueil de 35 français au Pôle Culture et Loisirs de Teraanga(membres de Teraanga France et jeunes du Centre Social d'Ebreuil)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Acheminement matériel médical, médicaments, une ambulance - poste de santé 1 réhabilité - poste de santé 2 a été équipé d'un puits avec une pompe électrique - Plusieurs fois par an, des élèves infirmiers français vont e stage de fin de formation à Nguékokh
Économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme chez l'habitant - Construction/réhabilitation de plusieurs puits en ville et en brousse - Rénovation et extension du réseau d'eau potable et d'assainissement (2010) - Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et préservation de la ressource en eau de la commune de Nguekokh (phase 2- 2011) - Réhabilitation du foyer des femmes pour centre de formation couture et vente locale

Budget Teraanga :

- Budget prévisionnel 2017 : 32 700 euros (dont 9000^e CD Allier)
- Budget prévisionnel 2016 : 20 100 euros (dont 10000^e CD Allier)
- Budget prévisionnel 2013 : 36 265 euros (dont 10 000^e + 1000^e en valorisation du CD Allier)
- Budget prévisionnel 2011 (projet assainissement): 399 883 e / montant réel: 209 061e (report de certaines activités) - Pas de données sur CD Allier
- Budget prévisionnel 2010 : 323 258 euros (dont 10 000e CD Allier) - projet assainissement

Roumanie

Comité de jumelage Amitié Gherla Yzeure (AGY) Création en 1992

Historique mouvement de personnes:

- **1993:** accueil de 40 roumains
- **1994:** 40 Yzeuriens découvrent la Roumanie
- **1997:** orchestre national de Sibiu à Yzeurespace + 80 personnes d'Yzeure à Gherla pour inauguration espace francophone et officialisation du jumelage
- **1998:** Exposition "La Roumanie des 4 saisons" + venue d'une délégation roumaine de 70 personnes
- **1999:** Les journées de Gherla: présence d'une délégation Yzeurienne
- **2000:** spectacle de danses folkloriques roumaines par une troupe de 60 enfants et ados de Gherla
- **2001:** Délégation Yzeurienne aux "journées de Gherla" + stage de 2 mois d'une étudiante de l'IUP de Clermont à Gherla
- **2003:** venue de 60 roumains à Yzeure: groupes observation et infos sur différents thèmes
- **2004:** 2 personnes de la délégation Yzeurienne à Gherla pour anniversaire des 10 ans de l'Association amitié Nendaz - Gherla + voyage de 41 Yzeuriens à Gherla + Délégation yzeurienne de 16 personnes à Nendaz (Suisse) pour fêter 10 ans jumelage entre Nendaz et Gherla + Délégation de 3 personnes aux journées de Gherla
- **2005:** Délégation 6 personnes d'AGY à Gherla + journées de Gherla 1 représentant municipalité d'Yzeure + anniversaire du jumelage Gherla-Yzeure: 90 roumains, 30 suisses à Yzeure, associations diverses, concerts groupes fr et roumain.
- **2006:** 7 personnes d'AGY à Gherla + venue de deux jeunes roumaines dans le cadre théâtre + séjour à Gherla du directeur du service culturel d'Yzeure
- **2007:** voyage de 23 yzeuriens à Gherla et dans le Maramures (juillet) +6 personnes AGY à Gherla (2007): acheminement matériel et auditions théâtre
- **2008:** participation aux journées de Gherla (nombre personnes?) + visite d'un couple en voyage de noces + visite de passage d'un groupe de 45 touristes de Gherla
- **2009:** "Un regard vers l'Autre": échange de jeunes entre les deux villes (pas de chiffres)
- **2010:** 4 personnes aux journées du "municipe" de Gherla
- **2011:** déplacement d'une personne à Gherla (organisation prix francophonie) + voyage 7 membres eb Apuseni
- **2012:** déplacement d'une personne à Gherla: rencontre avec directeur de l'institut français de Cluj, élus et représentants d'un lycée + réception de 45 roumains: élèves, profs, troupe folklorique au lycée Jean Monnet d'Yzeure + déplacement d'une personne aux journées de Gherla + séjour en Roumanie organisé par le gal pour mission exploratrice (2pers)
- **2013:** Participation aux journées de Gherla, rencontre avec délégations d'autres pays + 30 ans prison d'Yzeure : réception d'une délégation de la Prison de Gherla + visite d'une délégation de la prison d'Yzeure à Gherla

- **2014:** 7 élèves du lycée Petru Maior vont à Yzeure avec leur prof de français + maire de Gherla et son épouse + 5 élèves du lycée Jean Monnet vont à Gherla pour une semaine d'échange avec les élèves de Petru Maior + participation aux journées de Gherla + participation au 20ème anniversaire jumelage Nendaz Gherla en Suisse
- **2015:** 5 personnes délégation de la prison d'Yzeure à Gherla pendant 5 jours + délégation de Gherla au centre de détention d'Yzeure 5 mois après + 15 pers, maire d'Yzeure, adjointe maire, conseillère municipale déléguée au comité de jumelage participent à la fête de la ville de Gherla + 7 membres d'AGY participent au raid à vélo de Gherla jusqu'au delta du Danube + Pierre Guillot participe au forum coop dec en Roumanie et en Moldavie + AGY à l'ambassade de Roumanie pour fête nationale
- **2016:** 4 étudiants du lycée Jean Monnet en stage pro dans deux hôtels restaurants à Gherla + déplacement d'AGY à Gherla : rencontre avec stagiaires, maîtres de stages, IF et autres partenaires + 3 membres participent à la fête de Gherla + 25 personnes d'AGY participent à la journée nationale de la blouse roumaine à l'Ambassade de Roumanie à Paris + roumains (pas de chiffres) à Yzeure pour 25 ans d'amitiés et de relation entre Yzeure et Gherla + photographe roumain au salon de la photographie à Yzeure + participation fête nationale roumaine à l'ambassade.

Mali

2009:

- 12 personnes se sont rendues dans le cercle de Niafunké: rencontre avec les autorités
- Mission bivouac: 23 personnes
- Mission IUFM: envoi de stagiaires - pas de chiffres
- Mission santé: voyage de deux personnes (Helka Virolainen et Christine Croizet)

Budget Comité de jumelage Allier-Niafunke:

- Budget prévisionnel 2016: 40 548 euros (dont 30 000e du CG)
- Budget prévisionnel 2015: 50 250 euros (dont 40 000 du CG)
- Budget 2013: 108 104 euros (dont 60 000 e du Conseil général)
- Budget 2012: 104 160 euros (dont 40 000 e du Conseil général)
- Budget 2011: 139 095 euros (dont 60 000 du CG)
- Budget prévisionnel 2010: 98 200 euros (dont 60 000e subventions CG03 + versements CG03 pour missions 4 500e)
- 2009: 244 935 euros (dont versements de 29 064 du CG03 + subvention CG val MAE de 26 128e)
- 2008: 146 025 euros (dont 64 500e du CG)

Mongolie

2015: stage en Uvurkhangai des étudiants infirmiers de l'IRFSSA de la Croix Rouge de Moulins / école d'infirmières de Darkhan: 3 fr / 2 mongols + soutien éducatif à l'enfance en difficulté: 4 personnes fr en Mongolie + visite en Mongolie de la délégation du CD03: 2 pers + 2èmes congrès international de coelioscopie gynécologique en Mongolie: 2 gynécologues et une sage femme fr. + accueil plusieurs délégations mongoles: 19 pers

2012: En France: tourisme solidaire en Allier de 10 employés mongols de l'entreprise DMD + venue de deux docteurs mongols au congrès de gynécologie au CHU de Clermont + stage 8 professionnels santé mongols en maternité dans l'Allier + accueil à Moulins 1 stagiaire fr et 1 stagiaire mongole en tourisme + visite en Allier d'une délégation d'entrepreneurs mongols (6)

En Mongolie: stage élèves infirmières (3 fr + 3 mongoles impliquées) + congrès franco-mongol de Coelioscopie gynécologique (6 personnes délégation fr) + visite de la délégation française en Uvurkhangai (5pers) + formation de deux sage femmes fr en Mongolie

2011: En Mongolie: stage élèves infirmières en Mongolie (3fr, 2mongoles) + formation médecine générale (1 médecin généraliste fr en Mongolie), formation obstétrique: 1 sage femme fr, coopération centre hospitalier Moulins/maternité d'Ulaan-Baator/hôpitaux Uvurkhangai: 2 sage femmes + 1 personne en stage logistique bioforce en Mongolie

En France: accueil délégation mongole pour la biennale de la coopération en Allier

2010: En Mongolie: stage élèves infirmières (2 élèves + 1 médecin), formation dermatologie (1 médecin et 1 pharmacien) + suivi coopération (3pers)

En France: stage en coelioscopie gynécologique : 2 médecins gynécologues venus de Mongolie

2009: En Mongolie: Stage élèves infirmières (3fr et 2 mongoles) + formation médecine générale: 1 médecin, 1 pharmacienne, 1 infirmière, 2étudiants médecine fr et 1 étudiant médecine mongol) + système autonome de production électrique et d'eau chaude: 2 professeurs

En France: stage en coelioscopie gynécologique: 1 gynécologue venu de Mongolie

Budgets Association Pays d'Allier-Uvurkhangai:

- 2016: ressources prévisionnelles: 44 200 euros (dont 9000e du CD03)
- 2015: ?
- 2013: ressources prévisionnelles: 38 663 euros (dont 17 663e du CG Allier)
- 2012: 55 257 euros (dont 12 738e du CG Allier)
- 2011: 36 496 euros (dont 7 767,50 euros du CG 03)
- 2010: 23 440 euros (dont 5000e CG Allier)

Chiffres globaux CD Allier

→ Budgets coopération CD Allier 2003-2017

Année	Subventions	Prestations	TOTAL
2003	287 147,52	-	287 147,52
2004	270 092	-	270 092
2005	159 127,53	61 000	220 127,53
2006	198 195,35	13 732,37	211 927,72
2007	113 883,19	24 186,70	138 069,89
2008	167 651,50	18 000	185 651
2009	100 430	32 000	132 430
2010	126 520	8 000	134 520
2011	132 143	27 460	159 603
2012	111 706	24 110,38	135 816,38
2013	93 500	24 300	117 800
2014	127 500	16 136	143 636
2015	94 500	28 136	122 636
2016	83 700	15 672	99 236
2017	73 300	21 936	95 236
TOTAL	2 139 396,09	314 669,45	2 454 065,54

Nombre de jeunes ayant participé à des actions de la CD et leurs statuts (élèves collèges, lycées, étudiants, apprentis, service civile, salariés...) – Source Conseil départemental

- Sur la coopération décentralisée au Mali (Cercle de Niafunké) : une cinquantaine d'étudiants ex IUFM, une cinquantaine d'étudiants IRFSSA CROIX ROUGE et une cinquantaine de lycéens (lycées de Gannat et Einstein de Montluçon) sont partis en mission avant les évènements jusqu'en 2009 + 2 chantiers d'insertion se sont déroulés à Niafunké avec une trentaine de jeunes (dont missions locales et un jeune détenu en fin de peine). 10 conseillers généraux jeunes ont participé à un projet interculturel avec des musiciens maliens dans l'Allier.
- Sur la coopération décentralisée avec la Mongolie (Province de l'Uvurkhangai) : depuis 15 ans : une dizaine d'étudiants IRFSSA CROIX ROUGE (élèves infirmiers, élèves assistantes sociales) et élèves sages-femmes partent en stage chaque année (donc une centaine sur 15 ans). 3 élèves du lycée Albert Londres de Cusset sont partis en 2007 en Uvurkhangai pendant un mois pour mettre en place une éolienne dans le village de Bogd.
- Sur la coopération décentralisée au Sénégal (commune de Nguekokh) : 16 lycéens du lycée Banville de Moulins se sont impliqués sur le projet « formation à l'animation bafa et formation à la maîtrise informatique) au Sénégal et dans l'Allier + une quinzaine de collégiens du collège de Bellenaves sur le projet « éco ambassadeurs » au Sénégal et dans l'Allier. 3 à 4 étudiants IRFSSA CROIX ROUGE se rendent également chaque année en stage à Nguekokh depuis une dizaine d'années (soit une cinquantaine).
- Sur la coopération décentralisée au Maroc (Cercle de Tiflet) : en 2011-2012 10 conseillers généraux jeunes (collèges) ont participé à un projet interculturel « paroles d'ici-musiques d'ailleurs » au Maroc et en Allier. Cette coopération décentralisée est arrêtée depuis 3 ans.
- Sur la coopération décentralisée en Roumanie (Judet de Cluj) : 10 conseillers départementaux jeunes (collèges) se sont impliqués sur un projet ERASMUS en Allier en 2016 et 12 seront impliqués en 2017 sur le retour en Roumanie.
- Sur des échanges européens : 4 jeunes de la Junior Association du Conseil Départemental « Pari Jeunes » en Espagne en ERASMUS + 5 conseillers généraux jeunes (collégiens) en ERASUMS en Estonie + 5 jeunes de la Mission Locale de Moulins en Hongrie.
- D'autres nombreux jeunes de l'Allier sont également impliqués dans des projets ou échanges à l'international avec leurs structures (5 ou 6 jeunes lycéens du Lycée Albert Londres de Cusset partent chaque année en mission avec l'association Sourires au Cambodge).

Nombre d'emplois, de stages, d'activités créés : pas de réponse précise à apporter mais la participation des jeunes aux projets de coopération de la collectivité a permis pour certains une réorientation professionnelle, une implication citoyenne (création d'associations de jeunes, implications dans les réseaux...).

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

André Baudrez	Mairie d'Avermes, Comité de jumelage Avermes M'kam Tolba
Jean Jacques Richard	Association Ciné Bocage, Avermes
Anne Rozier	CCFD Terre Solidaire, Moulins
Emmanuel Fosse	Cultures du Monde, Gannat
Christine Brandon	IUT Allier
Dominique Marie	Centre de formation d'Apprentis IFI 03, Avermes
David Sac	Centre Social « Viva Sioule », Ebreuil
Jean Jacques Rozier	Conseil Départemental de l'Allier, Moulins
Jean Claude Mairal	Association Sur les pas d'Albert Londres, Vichy
Pierre Guillot	Association Amitiés Gherla, Yzeure
Monsieur Bigot	Union des Vignerons de Saint Pourçain
Aziz Benaissa	Centre Social René Barjavel et Pant-Pays d'Allier Naouras Tiflet
Dominique Miallier	Association Yimdi Solidarité, Moulins
Catherine Besiers- Tabourneau	IRFSS d'Auvergne de la Croix Rouge, Moulins
Juliette Moyer	RCF,
Julien Sabot	Association Le Créneau, Montcombroux-les-Mines
Salime Terchag et Chantale Duchaley	Point Info Jeunesse, Vichy
Bruno Bourdiel	Association Réflexes de Brousse, Moulins
Martine Moulin	Mairie de Cusset, Cusset
Christine Croizet et Helka Virolainen	Association Banikane – Marcillat
Martine Rabeyroux	Lycée Banville, Moulins
Marie de Colombel	Association Réagir – Maison Albert Londres, Vichy
Solène Rutily	Pari Jeunes, Collège/lycée Saint Procule, Gannat
Fabrice Dubusset	Procédé Zèbre, Vichy
Catherine Bouchère	Institut Médico Educatif, Moulins
Guy Labbe ; Eliane Deriot ; Gilles Segaud	Mairie Le Donjon
Anne-Gaëlle Morice	Centre d'informations Europe Direct Allier, Moulins
Florentin Georgescu et Stéphane Zapata	Groupe d'action locale Pays Vichy Auvergne, Vichy

Stéphanie Dubreuil	Institut médico-éducatif du Moulins de Presles (IME), Cusset
Michel Gervais	Association Ouest Allier- Burkina Faso, Mairie de Desertines
Michel Tabutin	Communauté de communes du pays d'Huriel, Moulins
Denis Brunet	ASS Sourires (Cambodge),
Nicole Gagnepain	Artisans du Monde –Montluçon
Gisèle Pinaud	La Maison de Gisèle, Moulins
Claude Riboulet	Syndicat mixte des eaux de l'Allier, Moulins
Tracey Shiels	Café Les shiels, Vieure
Pierre Yves Derepas	Restaurant l'envie des mets, formateur cuisine ISI 03
Bernadette Chaumard	Chargée mission jeunesse, CD de l'Allier, Moulins
Sibiri Traore	Asso Ben kadi- Bonne Entente, Vichy
Marie Vacher	Association Pays d'Allier Uvurkhangate
Marie Fraçoise Lacarin	Comité de jumelage Allier-Niafunke, Moulins
Françoise Burnol	Association Tolérance (Togo)
Chantal Henry	Association Mali Bocage
Marie-Hélène Barnabé	Principale – Collège jean Baptiste Desfilhes
Nadège Varin	Proviseur adjoint – Lycée Gustave Eiffel – Gannat
Chantal Deschamps	MAASAI Horizon
Pierre Jourde	Artiste plasticien- Biennale coopération
Fatima Bogtob	Professeure – Lycée Jean Monnet- Yzeure
Delphine Lagadec	Chargée de mission EPCI, Conseil départemental de l'Allier
	Directeur de l'Aménagement du Territoire et du Partenariat Local, Conseil départemental de l'Allier
	Cheffe du Service Europe Stratégies et Coopération Conseil départemental de l'Allier
Véronique HERUPPE	Chargée de coopération, Conseil départemental de l'Allier

Annexe 3 : Liste des étudiants et formateurs ayant participé à l'étude

CONDE	Lanciné	Guinée
COULON SOW	Véronique	France
DJADI	Illa	Niger
DOGBE	Augustine	Togo
DUPASSIEUX	Henri	France
GBOLOU	Vincent	Bénin
JOSEPH	Anjelo Maindelson	Haïti
KONE	Pierre	Mali
NGAMGA NKOUADJEU	Perrine	Cameroun
OUATTARA	Cheik Oumar	Mali
RABEARIVÉLO	Hantarina Joelle	Madagascar
RAKOTOMALALA	Nathalie Kanto	Madagascar
RAKOTONIAINA	Tahina Fabien	Madagascar
RAMIARINJATOVO	Jean Bernard	Madagascar
WEIGUE NERONDOH	Aurélien	Tchad
AHMAT DJIMET	Ali	Tchad
BENARAB ATTOU	Malika	France
CAMARA	Moussa	Mali
DJAYOURI	Catherine	Togo
RAJAONARY	Jherry	Madagascar
SACREZ	Nathalie	France
ZOUNGRANA	Soulaïmane	Burkina Faso

Les étudiants étaient encadrés par deux formateurs du CIEDEL

Olivier THOME
Corinne LAJARGE

Ont également collaboré au travail, deux étudiantes de l'IEP de Lyon :

Laura GAILLOT, stagiaire à RESACOOOP
Marie-Elodie BEVIÈRE, stagiaire au CIEDEL

Annexe 4 : Termes de référence de l'évaluation de la coopération décentralisée du Département de l'Allier

CONTEXTE

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Après la seconde guerre mondiale, les premières relations de ville à ville à l'échelle européenne naissent dans un contexte de réconciliation et de culture de paix entre les peuples. Avec l'accès, dans les années 60 et 70, à l'indépendance des pays africains et l'émergence du Tiers-monde sur la scène internationale, des initiatives associatives, syndicales ou confessionnelles ouvrent la voie à de nouvelles formes de coopération décentralisée axées sur la solidarité et le développement.

La loi du 6 février 1992 a autorisé les collectivités françaises à conclure des conventions avec les collectivités étrangères. Puis, la loi du 4 février 1995 a permis de signer certains traités avec les États voisins.

La loi Thiollière de 2007, qui conforte et élargit la loi de 1992, fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permet une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence. Cette loi dispose que « les collectivités territoriales et leurs regroupements peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France, conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement. En outre, si l'urgence le justifie, les collectivités territoriales et leurs regroupements peuvent mettre en œuvre ou financer des actions à caractère humanitaire ».

Plus récemment, la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale du 7 juillet 2014 a même apporté plus de flexibilité et de légitimité à l'action extérieure des collectivités territoriales, qui peuvent désormais « mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire » sans que cela se fasse obligatoirement dans le cadre de conventions.

Cependant, depuis une dizaine d'année, la coopération décentralisée fait l'objet de nombreuses remises en question.

LE GROUPE DE TRAVAIL RESACOOP

Conscients des enjeux actuels qui traversent le champ de la coopération décentralisée, il semblait important de réaliser des travaux visant à valoriser les effets de la coopération sur les acteurs d'Auvergne et de Rhône-Alpes, leurs institutions et les territoires.

Le CIEDEL, Centre international d'Études pour le Développement Local, a donc proposé en mars 2016 la constitution d'un groupe de travail autour de l'intérêt local à coopérer à l'international. Le groupe de travail "Intérêt local de la coopération internationale" a fait l'objet de deux réunions qui ont eu lieu les 27 juin et 30 septembre 2016.

Afin de conjuguer ses exigences pédagogiques et ce travail, le CIEDEL a saisi l'opportunité de travailler avec des étudiants de 4ème année de l'Institut d'Études Politiques de Lyon. En effet, dans le cadre d'un "enseignement-projet" qui a débuté fin septembre 2016, il a été proposé à une vingtaine d'étudiant-e-s de travailler sur le thème de l'intérêt local de la coopération internationale à partir d'études de cas issues de 4 membres du GIP de RESACOOP : ADOS, Pays de Savoie Solidaires,

Hospices Civils de Lyon et Métropole de Lyon.

Répartis en 4 groupes, les étudiant-e-s ont réalisé des entretiens avec une variété d'acteurs impliqués dans des coopérations internationales des 4 organisations, avec pour objectif de recueillir des « paroles d'acteurs », susceptibles de nourrir la réflexion du groupe de travail et d'être la base d'un produit de valorisation qui reste encore à définir.

Le 13 février 2017, a eu lieu une restitution orale de ces travaux en présence de plusieurs des personnes qui avaient été interviewées. Un rapport écrit de chaque groupe a été reçu. La question de l'approfondissement et de la valorisation de ces données reste encore à préciser.

UNE ÉVALUATION PERMETTANT LE RAPPROCHEMENT DES ACTEURS DE LA RÉGION

Afin de continuer dans cette dynamique, les étudiants du CIEDEL vont être mobilisés dans le cadre de ce travail. En effet, le CIEDEL est un institut universitaire qui prépare depuis 1991, un diplôme (niveau master) en ingénierie du développement local. Les étudiants sont tous des professionnels de différents domaines et ont derrière eux plusieurs années d'expérience. Ils sont originaires de différents pays. La formation, résolument basée sur l'expérience des participants et la rencontre avec des acteurs des territoires français, comprend un stage terrain dans le domaine de l'évaluation et des études d'impacts. C'est pourquoi un stage d'évaluation dans le département de l'Allier semble intéressant pour les deux parties.

La fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes entraîne une recomposition des organisations locales et les réseaux régionaux multi acteurs que sont CERAPCOOP en Auvergne et RESACOOOP en Rhône-Alpes n'échappent pas à la règle. Un rapprochement est en cours dans la perspective de construction d'un réseau unique. Ce stage est donc une opportunité pour les territoires de se rencontrer, apprendre à se connaître et travailler ensemble.

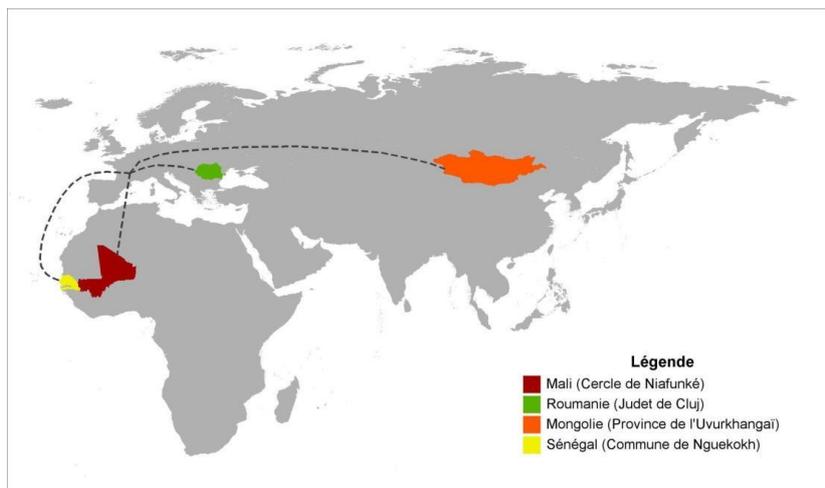
LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Situé au Nord de l'Auvergne, entre la vallée de la Loire et les volcans, le département de l'Allier est un point de rencontre stratégique entre le Nord et le Sud de la France. Il compte environ 343000 habitants répartis sur 3 arrondissements (Moulins, Vichy, Montluçon), 19 cantons et 320 communes.

Le département de l'Allier s'implique depuis plus de 20 ans dans la coopération, d'abord avec le Mali, puis en élargissant ses partenariats à d'autres pays : Roumanie, Mongolie et Sénégal. S'ouvrir sur d'autres cultures, développer les valeurs d'humanisme, de solidarité internationale et de co-développement à travers les échanges humains et professionnels sont les objectifs de cet engagement partagé avec de nombreuses associations du département (plus d'une centaine).

Le Conseil Départemental de l'Allier intervient au titre de plusieurs dispositifs : coopération décentralisée, accompagnement des porteurs de projets départementaux, actions d'animation et de sensibilisation.

LES DIFFÉRENTES COOPÉRATIONS DU DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER



LA PROVINCE DE L'UVURKHANGAI, MONGOLIE

Cette coopération a été mise en place en 2000 en partenariat avec l'Association Pays d'Allier Uvurkhangai (APAU).

La Mongolie est située en Asie Centrale. La zone montagneuse est constituée de trois chaînes de montagnes. L'Aimag de l'Uvurkhangai se trouve au cœur des steppes de l'Asie Centrale, à plus de 400 km au sud-ouest d'Oulaan-Bator, capitale de la Mongolie.

Des actions sont menées :

- *Dans le domaine de la santé :*

- Ministère 15 années de soutien médical en Uvurkhangai et à Oulan Bator
- Formations médicales « mère-enfant » (pédiatrie, néonatalogie, gynéco-obstétrique, médecine générale, infirmières, sages-femmes, pharmacie, dentisterie, ORL, santé publique)
- Cœlioscopie-gynécologique à la maternité n°1 d'Oulan Bator
- Soutien éducatif à l'enfance en difficulté (renvoyer sur le blog de l'IME de Coulandon)
- Formations des étudiants infirmiers (échanges entre l'IRFSSA Croix Rouge de Moulins et l'Institut Médical de Darkhan en Mongolie) et des étudiants sage-femmes de l'école de Clermont Ferrand.

- *Dans le domaine du tourisme :*

Plusieurs échanges d'expérience ont eu lieu depuis 2012 entre professionnels du tourisme mongols et français (Comité Départemental du Tourisme de l'Allier) pour structurer l'offre touristique de l'Uvurkhangai. Un nouvel axe de partenariat s'est ouvert en 2016 pour conforter l'accueil des touristes en Uvurkhangai : la mise en place d'une formation de cuisiniers mongols par l'Institut de Formation Interprofessionnel de l'Allier (IFI 03). Ce projet d'appui au développement touristique de la Province de l'Uvurkhangai a obtenu en 2012 un cofinancement de 15059 € du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International et en 2016 un cofinancement de 37 000 euros dans le cadre de l'appel à projet triennal 2016-2018 du MAEDI pour la poursuite du projet global d'appui de la Province de l'Uvurkhangai.

- *Dans le domaine de l'éducation :*

Le collège de Bogd Gobi a été équipé en électricité et eau chaude grâce à l'implantation d'un système éolien et solaire mis en place en 2007 par des professeurs et élèves du Lycée Albert Londres de Vichy.

- *Dans le domaine de l'agriculture :*

Cette action vise à mettre en place un modèle simple et reproductible d'exploitation agricole de référence qui comporte une zone céréalière (blé, avoine, orge), une zone maraîchère (choux, navets, pommes de terre). Un linéaire de haies protégera l'espace et un petit massif boisé sera implanté pour protéger les cultures contre le vent et les animaux et pour fournir du bois. Une fromagerie sera intégrée à cet espace pour permettre aux femmes d'améliorer leur production de produits laitiers. Nina GIRON, de l'ENSAT Toulouse, effectuera un stage de 5 mois (avril-septembre 2017) sur la mise en place de ce projet.

LE CERCLE DE NIAFUNKÉ, MALI

Depuis 1988 le Conseil Départemental de l'Allier délègue au Comité de Jumelage Allier Niafunké la mise en place des programmes de coopération avec le Cercle de Niafunké dans la Région de Tombouctou.

Le Cercle de Niafunké (équivalent administratif d'un département français) se trouve au Nord-Est du Mali, dans la région de Tombouctou, à 800 km de Bamako, la capitale. Les habitants (120 000 habitants) sont regroupés en villages le long du Niger et autour d'anciens lacs, asséchés pendant la plus grande partie de l'année.

En 1987, Jean-Paul Briseul, originaire de Vichy, conseiller de l'ambassade de France à Bamako tisse des liens avec Younoussi Touré, haut fonctionnaire Malien originaire du cercle de Niafunké. De retour en France, il mobilise les élus de l'Allier. En 1988, l'assemblée départementale valide le principe de cette coopération à l'unanimité. Une première convention de partenariat est signée en 1989.

Le Comité de Jumelage Allier Niafunké est créé pour mettre en œuvre les actions de développement que lui délègue le Conseil Départemental.

1989-2017 : 28 ans d'échanges solides et soutenus ont permis d'ancrer durablement la coopération entre le Département de l'Allier et le Cercle de Niafunké.

Cette période a été marquée par l'avènement de la décentralisation au Mali. 8 communes ont été créées dans le Cercle de Niafunké en septembre 1999 : SOBOUNDU, LERE, DIANKE, SOUMPI, BANIKANE, FITTOUGA, N'GORKOU, KOUMEIRA avec lesquelles le Conseil Départemental, des communes et intercommunalités de l'Allier ont mené des actions d'appui à la décentralisation.

A la demande des autorités locales, Président du Conseil de Cercle, Préfet et Maires des 8 communes, plusieurs actions de formation ont été conduites avec succès au Mali et en France : en 2002, 2003, 2005, 2007 et 2009, impliquant les structures référentes (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier, DNCT de Bamako). Ces projets de formations ont obtenu plusieurs cofinancements du MAEDI.

Durant l'occupation du Nord Mali (dont fait partie le Cercle de Niafunké), le coup d'état et le conflit armé, le Conseil Départemental de l'Allier en lien étroit avec l'association Réflexe de Brousse, membre du Comité de Jumelage Allier Niafunké, et de ses relais maliens à Bamako et à Niafunké ont restés mobilisés.

« L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali » qui couronne un an de négociations menées par l'Algérie accorde une large place au processus de décentralisation, conforte l'implication des

autorités locales maliennes et mise sur l'effort de développement important et spécifique des régions du Nord Mali.

Il est donc important de soutenir cette reprise économique à l'échelle du Cercle de Niafunké à travers la remise en fonctionnement de l'atelier bois-métal de la zone artisanale de Niafunké. Cet axe complète les actions de base autour :

- de la santé (achats de médicaments, poursuite de la dotation aux Centres de Santé Communautaire CESCO, actions au niveau de la dentisterie, mise en œuvre d'actions sanitaires en lien avec la SMARA),
- de l'éducation (achat de fournitures et mobiliers scolaires),
- de l'agriculture (achat de semences, remise en route des périmètres irrigués),
- de l'aide aux femmes (maraîchage, savonnerie et fabrique de grillage, micro-crédits).

Le Conseil Départemental de l'Allier vient de déposer un dossier de demande de cofinancement au MAEDI dans le cadre de son appel à projet généraliste sur « un projet d'appui à la formation des acteurs locaux du Cercle de Niafunké » sur 5 actions :

- Axe 1 : création d'un centre de formation mobile.
- Axe 2 : formation de formateurs et sensibilisation des femmes en agro écologie.
- Axe 3 : formation des techniciens de l'atelier bois-métal à la fabrication/entretien/logistique de fontaines à eau à filtre à sable « bio filtre ».
- Axe 4 : formation des Groupements Féminins du Cercle de Niafunké à la production de savon
- Axe 5 : formation en prothèse-dentaire

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une longue expérience de partenariat acquise depuis 1989 et prolonge la reprise des actions d'appui au développement du Cercle depuis la sortie de crise au Nord Mali particulièrement en faveur des populations fragilisées par la guerre.

LA COMMUNE DE NGUEKOKH, SÉNÉGAL

Le Conseil Départemental de l'Allier soutient depuis 2002 les actions de coopération mises en place par le Comité de Jumelage Teraanga France dans le cadre de la coopération décentralisée avec la commune de Nguekokh.

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain. La commune de N'Guekokh se trouve à 70 km au Sud de Dakar et à 20 km de l'océan, idéalement située à proximité du nouvel aéroport international. Elle appartient à la région de Thiès et au département de M'Bour. La commune regroupe 30 000 habitants.

Le Conseil Départemental de l'Allier a souhaité en 2009 s'engager dans un partenariat durable et élargi avec ce territoire dans le cadre d'une coopération décentralisée. Cette convention-cadre va être renouvelée en 2016 et élargie au Département de Mbour dans les domaines suivants :

- développement durable : assainissement
- développement touristique et patrimoine culturel
- agriculture, aménagement rural et environnement

- action sociale
- sport, éducation, action socio-culturelle et interculturelle, vie associative
- développement des territoires concernés
- échanges de jeunes autour de la formation

Le Conseil Départemental a également financé la construction du Centre International d'Accueil et de Formation (CIAF) de N'Guekokh et soutenu la formation informatique des élus et techniciens territoriaux de N'Guekokh et son territoire.

D'autre part, un projet d'accès à l'eau et à l'assainissement est mis en place. Ce projet d'envergure a été initié par le comité de Jumelage Teraanga en 2008, et soutenu par le Conseil Départemental. Il a été financé par de multiples bailleurs (Conseil Départemental de l'Allier, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Grand Lyon, Commune de Saint-Hilaire de Riez, Vendée Eau, Syndicats d'eau de la Région Auvergne) et a obtenu en 2011 un cofinancement du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International à hauteur de 33500 euros.

En 2013, un projet de formation des jeunes de Nguekokh dans les domaines de l'animation interculturelle et sportive et de l'accès aux nouvelles technologies a été impulsé par plusieurs partenaires de l'Allier et de Nguekokh (Comités de Jumelages Teraanga France et Sénégal, Commune de Nguekokh, Conseil Départemental de l'Allier, Maison des Lycéens du Lycée Banville de Moulins, Centre Social d'Ebreuil, Commune de Saint Hilaire de Riez) et cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International à hauteur de 10000 €.

Une dynamique d'échanges d'expérience s'est créée entre les jeunes de l'Allier et les jeunes du Pôle Culturel et de Loisirs (PCL) de Nguekokh. Plusieurs rencontres se sont déroulées dans l'Allier et à Nguekokh en 2014 et 2015.

Le Conseil Départemental de l'Allier vient de déposer un dossier de demande de cofinancement au MAEDI dans le cadre de son appel à projet franco-sénégalais 2017 pour son « projet d'appui à la formation des acteurs locaux des communes de Mbour et de Nguekokh » sur 5 actions :

-action 1 : mise en place à Nguekokh d'une formation à l'élaboration d'un projet, à sa conduite et à son évaluation à destination des jeunes du Pôle Culturel et de Loisirs.

-action 2 : mise en place d'une formation dans la prise en charge des enfants sourds et malentendants pour un enseignant spécialisé de Nguekokh.

-action 3 : mise en place d'une boulangerie solidaire à Nguekokh et à Mbour afin de dégager une activité génératrice de revenus.

-action 4 : mise en place d'une formation cuisine pour développer une section « restauration » au sein du CFP-Centre de Formation Professionnelle de Nguekokh.

-action 5 : formation à l'éducation à l'environnement et au développement durable : formation de jeunes « ambassadeurs » éco-citoyens franco-sénégalais.

LE JUDET DE CLUJ, ROUMANIE

Depuis 2000, le Département mène une politique de coopération avec le Judet de Cluj, situé au centre de la province de Transylvanie.

Le Judet de Cluj (équivalent administratif d'un département français) est situé au centre de la province historique de Transylvanie. Cluj, sa capitale, se trouve à 500 km au Nord-Ouest de Bucarest. Le relief de ce département est composé de trois grands ensembles : les montagnes Apuseni, le plateau de Somes, la plaine de Transylvanie.

Population : 700 000 habitants.

Depuis 2009, les actions de nombreux partenaires de l'Allier intervenant sur le territoire du Judet de Cluj ont pris le relais du partenariat institutionnel.

LE CERCLE DE TIFLET, MAROC

Jusqu'en 2014-2015, le Conseil Départemental de l'Allier a mené des actions de coopération décentralisées avec le Cercle de Tiflet et la Région de Khemisset au Maroc.

Deux associations soutenues par le Département prennent maintenant le relais de ces actions à leur niveau : le Comité de Jumelage Avermes M'Kam Tolba et l'association Pays d'Allier Naouras Tiflet.

L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Dans le contexte plus général de questionnement autour de la coopération décentralisée à l'échelle de la France, il a semblé important d'interroger les apports de ce type de coopération pour un département et son territoire.

L'objectif de cette évaluation est double :

- Bénéficier d'un regard externe sur les effets en France des coopérations menées par le département et les acteurs du territoire,
- Mettre en pratique un exercice d'évaluation pour les étudiants du CIEDEL

L'évaluation devra globalement répondre à la question « quels sont les effets de la coopération internationale dans le Département ? ». L'étude portera sur trois niveaux :

CHAMP DE L'ÉVALUATION

L'évaluation peut « regarder » différentes échelles d'intervention.

Le département peut choisir de regarder les effets des coopérations portées par l'institution, c'est-à-dire celles avec le Mali, le Sénégal, la Mongolie.

Il peut également vouloir élargir la réflexion aux acteurs qu'il soutient dans le cadre de son dispositif d'appel à projet. Dans ce cas il faudrait savoir s'il s'agit d'interroger un échantillon représentatif des différents acteurs soutenus à l'échelle départementale ?

Une question se pose également quant à l'échelle de temps : si l'on souhaite repérer les effets des coopérations, jusqu'à quand faut-il aller chercher l'information.

QUESTIONS ÉVALUATIVES

Les questions seront posées de manière à faire ressortir les effets de la coopération à trois niveaux : effets des coopérations sur les personnes, effets des coopérations sur les institutions, effets des coopérations sur le territoire.

Effets sur les personnes

Pourquoi les personnes s'engagent-elles en coopération dans les pays du Sud ? (Motivation à agir)

Quels effets peuvent être repérés sur les personnes engagées dans les coopérations ? A l'issue de leur participation à un partenariat (long terme) ou une mission (participation ponctuelle), les personnes font-elles des choix professionnels nouveaux ? Développent-elles des engagements citoyens ? Changent-elles leur rapport au travail ? aux personnes ? aux partenaires ?

Une attention particulière sera portée sur l'axe « coopération-jeunesse » que le Conseil Départemental alimente et met en avant dans les projets depuis les années 2006-2007 à travers des acteurs mobilisés sur le secteur jeunesse, les jeunes eux-mêmes (particulièrement l'apport de la coopération sur des jeunes ruraux), les collègues du service jeunesse.

Effets sur les institutions

Quel intérêt une institution a-t-elle à se mobiliser dans le cadre d'une coopération décentralisée ?

La coopération décentralisée a-t-elle produit des effets en termes de dynamique de groupe au sein de l'institution ? A-t-elle permis de changer les manières de travailler ? A-t-elle changé les processus professionnels ? (découvertes de nouvelles manières de faire, découverte de nouveaux outils, etc.)

Effet sur l'institution « Conseil départemental »

La coopération décentralisée a-t-elle des effets sur le département en tant qu'institution ? Permet-elle la transversalité des services ? Cette coopération permet-elle de penser différemment les politiques publiques ? Permet-elle de créer un lien différent avec les citoyens, les autres collectivités, les acteurs du territoire ?

Effets sur le territoire :

La coopération décentralisée permet-elle de créer des dynamiques entre des acteurs du territoire qui ne se connaissaient pas ? Qui se connaissaient mais n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble ? La coopération décentralisée a-t-elle permis de créer des emplois ? A-t-elle offert des débouchés à des entreprises ? Produit-elle de l'attractivité ? de la visibilité pour le territoire de l'Allier ?

Permet-elle un dialogue entre acteurs de la société civile et institutions ? Joue-t-elle un rôle dans le renforcement de la citoyenneté ?

Le fait que l'Allier soit un territoire rural, influe-t-il sur les effets de la coopération directement ou indirectement en influant les types de coopération ?

ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE

L'évaluation est préparée à Lyon par les étudiants durant la semaine du 10 au 14 avril (découverte du territoire, recherche d'information, rencontre avec le commanditaire, définition de la note de cadrage, préparation des outils grille d'entretiens et grille de dépouillement).

La partie terrain du stage se déroulera du 18 au 22 avril 2017 (le groupe est logé à Saint Pourçain sur Sioule).

Elle est suivie par une semaine de rédaction du rapport

Participants : Une vingtaine d'étudiants répartis en 6 groupes, deux enseignants du CIEDEL, deux stagiaires (CIEDEL + RESACOOP) de l'IEP de Lyon.

- Préparation de l'évaluation par les stagiaires (élaboration de la méthode, des outils, analyse des statistiques et de la documentation) avec les enseignants du CIEDEL.
- 3 entretiens par groupe par jour auprès d'acteurs engagés dans la coopération décentralisée dans le Département de l'Allier
- Recherche de documentation complémentaire
- Restitution à chaud des résultats de l'évaluation aux personnes rencontrées
- Rédaction et remise d'un rapport la semaine du 24 avril 2017
- Si le département le souhaite, possibilité de revenir avec un petit groupe faire une restitution après la transmission du rapport.

Annexe 5 : Grille d'entretien

Introduction

Remerciements :

Nous sommes un groupe d'une vingtaine d'étudiants du Centre International d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL), venant de pays d'Afrique, Caraïbes et d'Europe. Le CIEDEL est un centre de formation professionnelle aux métiers du développement local.

Nous sommes là pour mener une étude sur les effets sur le territoire de l'Allier des actions de coopération internationale soutenue par le conseil départemental.

Les informations collectées dans le cadre de cet entretien seront exclusivement utilisées pour les fins de l'évaluation.

Demander le temps dont il dispose.

Présentation des étudiants

(Individuellement ou par l'un des membres)

Nom, pays, métiers

Explication du choix de l'interlocuteur

Nous travaillons par petits groupes de 4, dans le but de rencontrer des acteurs impliqués dans des actions de coopération...

C'est en tant que ... (*maire et/ou président de l'association X ou Y*) que nous souhaitons vous rencontrer : peut-être avez-vous d'autres fonctions ou responsabilités ?

Questions de relance :

Depuis quand remplissez-vous ces fonctions ?

En dehors de ces responsabilités avez-vous d'autres activités sur le territoire (profession et activités extra professionnelles, engagements associatifs...) ?

Etes-vous originaire de la région ou depuis quand y êtes-vous installé et pourquoi ?

Histoire de la coopération, de l'institution et de la personne avec l'institution :

- Pouvez-vous nous présenter votre institution (association, mairie, collège...) ?
- Pouvez-vous nous présenter l'action de coopération dans laquelle vous êtes impliqué ? : *Nature des activités, localisation, partenaires, financements, relation avec le département...*
- Votre (association, mairie, collège...) est impliquée depuis combien de temps dans cette coopération ?

- Votre (association, collègue...) regroupe des personnes venant de quel territoire ?
- Personnellement depuis combien de temps êtes-vous impliqués dans cette coopération ?

1. Effets sur la personne

1.1 . La coopération a-t-elle changé vos perceptions et votre façon d'être ?

- *sur la coopération, sa réalité, sur l'aide, de la solidarité*
- *sur votre rapport à l'autre (altérité, absence de communautarisme...)*
- *sur d'autres façons de vivre ?*
- *ouverture d'esprit, ouverture intellectuelle, de nouveaux intérêts culturels, de nouvelles connaissances*
- *vos statut, fonction et rôle au niveau de la société,*
- *vision du monde, votre vision des enjeux mondiaux : environnement...*
- *vos vision sur la religion*

Pour les personnes issues de l'immigration présentes sur le territoire :

- *Est ce que ça a favorisé leur intégration ?*
- *Est ce que psychologiquement ils se sentent mieux considérés ?*
- *Est ce que le fait que leurs pays n'ont pas de coopération décentralisée les ont frustrés ?*

1.2. Est ce que vous avez changé vos habitudes et pratiques quotidiennes ?

- *mode de vie, habitudes de vie, modes de consommation ...*
- *vos centres d'intérêts,*
- *engagement politique : adhésion à un parti...*
- *engagement citoyen*

1.3. Est ce que la Coopération a changé vos relations avec et aux autres ?

- *plus de tolérance, d'attention par rapport aux autres*
- *modification des relations amicales, familiales*

pour les élus :

- *développement des réseaux*
- *vision politique, pratiques politiques*
- *estime, légitimité auprès de ses concitoyens.*

Vos évolutions personnelles ont-elles eu des incidences sur votre entourage (non impliqué en coopération) : amis, familles, collègues...

2. Effets sur le professionnel ou futur professionnel

2.1. A l'issue de votre participation à un partenariat ou une action/mission de coopération décentralisée avez-vous changé d'orientation professionnelle ? *Évolution, réorientation, reconversion*

2.2. L'action de coopération décentralisée a-t-elle contribué à améliorer et élargir vos compétences professionnelles ?

- *nouveaux outils ?*

- *nouvelles expériences/connaissances*
 - *utilisation de nouvelles approches dans votre pratique professionnelle*
- Si oui les quelles ?*

2.3. Relations interpersonnelles et vision/façon du travail

- *vos relations avec vos collègues de service*
- *Votre vision du travail*

2.4. L'action de coopération décentralisée a-t-elle permis de renforcer vos liens personnels avec vos partenaires ? si oui cela a-t-il alléger vos procédures de travail

2.5. Votre travail dans l'action de coopération décentralisée a-t-elle contribué à élargir votre réseau professionnel ?

3. Effets sur l'institution

3.1. Quels sont les effets de la coopération sur l'organisation de votre structure

- *dynamique de groupe, motivation du groupe ou de la structure*
- *manière de travailler (management d'équipe, répartition du travail...)*
- *transversalité dans le fonctionnement des services*

3.2. La coopération a-t-elle eu des effets sur le développement/évolution de votre structure

- *compétences de l'équipe/structure*
- *atteinte de vos objectifs*
- *nouveaux outils dans la manière de faire*
- *changement de vision ou d'orientation dans le temps*
- *mobilisation de ressources : financières, humaines (implication des jeunes...)*
- *communication de la structure*
- *développement de nouveaux secteurs d'activités, de nouvelles zones géographiques...*

3.3. La coopération a-t-elle eu des effets sur les relations de votre structure

- *l'image et la visibilité de la structure*
- *créer des réseaux professionnels*
- *relations avec les institutions et les citoyens*
- ***Mention particulière pour les relations avec les partenaires***

3.4. Est-ce que la coopération a permis de créer une dynamique au niveau de la jeunesse

- *Mobilité*
- *Repositionnement professionnel*
- *Découvertes (voyages, échanges...)*
- *Engagements*

3.5. Comment la coopération influence-t-elle les politiques publiques ?

4. Effets sur le territoire

4.1. Le positionnement du service « Europe Stratégie et coopération » dans la Direction

« Aménagement du territoire » du département de l'Allier permet-il des retombées de la coopération sur le territoire ?

4.2. Est-ce que la coopération permet une animation et une valorisation du territoire ?

- *Activités spécifiques d'animation, de valorisation du territoire, des ses savoir-faire...*

4.3. La coopération est-elle un outil fédérateur ?

- *La coopération permet-elle de faire travailler ensemble des acteurs qui ont des visions différentes ?*
- *La coopération vous a-t-elle donné l'occasion de créer des actions communes (associations et élus) ?*

4.4. La coopération participe-t-elle de la dynamique économique du territoire

- *création d'emplois ?*
- *débouchés à des entreprises ou des axes de diversification*

4.5. La coopération produit-elle de l'attractivité ? de la visibilité pour le territoire de l'Allier

4.6. Permet-elle un dialogue entre acteurs de la société civile et les institutions ? Joue-t-elle un rôle dans le renforcement de la citoyenneté ?

Conclusion

Ruralité : force ou faiblesse ?

Fusion Auvergne Rhône –Alpes : opportunité ou contrainte ?

Si en une phrase vous deviez résumer ce qu'apporte ici, sur votre territoire, votre coopération? Ou

Si vous deviez retenir **un** changement, produit par votre coopération, ici dans l'Allier lequel serait-il ?

Avez-vous d'autres informations à nous donner, qui pourraient nous permettre de mieux comprendre les effets de la coopération internationale dans le département ?

Nous conseillez-vous de rencontrer d'autres personnes ?

Remerciements....